



300 FC/200 CFA

www.adiac-congo.com

N° 3270 MARDI 17 JUILLET 2018

NOMINATIONS

Nouvelles mises en place au sein des Fardc



Des soldats des FARDC lors d'un défilé militaire

Le président de la République, Joseph Kabila, a signé, le 14 juillet, une série d'ordonnances dont celle nommant le lieutenant-général Célestin Mbala Munsense comme nouveau chef d'état-major des Fardc, en remplacement du général Didier Etumba Longela en poste depuis 2008. Le général John Numbi a, quant à lui, été promu inspecteur général des Fardc, un poste important qui relève directement du ministre de la Défense.

Le général Gabriel Amisi Kumba a, pour sa part, été nommé chef d'état-major adjoint chargé des opérations et du renseignement. Le général François Olenka, chef de la maison militaire à la présidence de la République, occupe désormais les fonctions de chargé des missions du chef de l'État. [Page 3](#)

CHARTRE DU FCC

Elykia Mbokolo, Nsamani, Ekanga adhérent officiellement à la plate-forme électorale

Le Comité stratégique du Front commun pour le Congo (FCC) a organisé, le 14 juillet, une séance spéciale consacrée à la signature de la Charte portant organisation et fonctionnement de cette nouvelle plate-forme électorale placée sous l'autorité morale du chef de l'État, Joseph Kabila. Les nouveaux adhérents ont signé cette charte qui les engage à soutenir le candidat commun du FCC lors de la présidentielle du 23 décembre. Pour le Pr Elykia Mbokolo qui représentait la catégorie des personnalités indépendantes, « le FCC est une poursuite normale de ces activités qui visent à instaurer une véritable réconciliation de l'ensemble des Congolais ». [Page 3](#)

COUPE DU CONGO DE FOOTBALL

FC Nyuki de Butembo dans l'histoire

La 54e édition de la Coupe du Congo s'est achevée, le 15 juillet, au stade de la Manika de Kolwezi, dans la province du Lualaba. En finale de cette compétition, l'AS Nyuki de Butembo (Nord-Kivu) a disposé de la formation de la Jeunesse sportive de Kinshasa sur la marque de deux buts à un.

C'est donc une victoire historique car elle permet à un club de la

province du Nord-Kivu de remporter un trophée national après plusieurs années de disette. De plus, c'est le premier trophée national de l'AS Nyuki. La finale s'est déroulée en présence du Premier ministre, Bruno Tshibala, et du ministre des Sports, Papy Niango, ainsi que du gouverneur de la province de Lualaba.

[Page 4](#)

INSÉCURITÉ À KINSHASA

Début de l'opération d'enregistrement des porteurs légaux d'armes à feu



Le centre-ville de Kinshasa

Initiée par le ministère de l'Intérieur, cette opération qui ira du 16 au 21 juillet concerne des civils, nationaux ou étrangers, qui détiennent légalement des armes à feu à Kinshasa. D'après le secrétaire national de la Commission nationale des armes

légères et de petit calibre et de réduction de la violence armée, cette façon de faire est la seule qui puisse permettre à ses services d'établir des statistiques fiables sur le nombre des personnes détenant des armes à feu à Kinshasa.

À l'issue de ce contrôle, apprend-on, une identification nationale sera marquée sur l'arme et une carte biométrique contenant l'identité du porteur lui sera remise. Tout récalcitrant sera puni conformément à la loi, indique-t-on. [Page 2](#)

ÉDITORIAL

Ecrit

Croire que l'écrit est appelé à disparaître parce que l'image et le son s'imposent dans nos sociétés du fait de l'omniprésence des téléphones, smartphones, tablettes de toutes dimensions, ordinateurs plus ou moins sophistiqués et autres moyens d'échange entre les hommes est une erreur grave. Non seulement, en effet, il est de plus en plus présent dans les sociétés humaines grâce précisément aux nouvelles technologies de la communication, mais encore il gagne de jour en jour en efficacité comme le montre le formidable développement des réseaux sociaux sur toute l'étendue de la planète.

Le problème, car il y en a un bien entendu, est que dans le même temps où la technique efface le temps et l'espace, elle ne forme pas automatiquement ceux qui l'utilisent au respect des règles fondamentales de l'écrit que sont l'orthographe, la ponctuation, la grammaire, la déclinaison, bref ce qui constitue la base irremplaçable de l'écrit. Avec le risque qui grandit de jour en jour de voir les nouvelles générations communiquer dans un désordre grandissant dont les graffitis sur les murs, l'absence de rigueur dans la formulation écrite, les fautes de toute nature qui rendent difficile la compréhension des messages donnent un avant-goût pour le moins inquiétant.

L'écrit ne pouvant que se renforcer dans le futur immédiat pour les raisons ainsi exprimées, ou plus exactement ainsi résumées, il importe au plus haut point qu'il figure à nouveau en tête des priorités de l'enseignement comme ce fut le cas jusqu'à l'avènement des moyens modernes de communication. Autrement dit que les règles de base qui le gouvernement soient apprises et intégrées dans le cerveau humain dès le plus jeune âge par celles et ceux qui constitueront la société de demain avec les moyens de plus en plus accessibles que le progrès technique permet de développer.

Conclusion de ce qui précède : plus que jamais, l'enseignement primaire, l'alphabétisation, la maîtrise de l'écrit s'imposent comme des exigences auxquelles nul ne saurait se soustraire. Et plus que jamais, il convient de lui réserver une place privilégiée dans la formation des hommes.

Le Courrier de Kinshasa

INSÉCURITÉ À KINSHASA

Identification des porteurs légaux d'armes à feu

Initiée par le ministère de l'Intérieur, l'opération qui ira du 16 au 21 juillet concerne des civils, nationaux ou étrangers habitant la ville capitale.

Le commandement de la police/ville de Kinshasa ne lésine plus sur les moyens pour sécuriser la capitale et ses habitants. À l'approche des grandes échéances électorales, des dispositions sécuritaires sont en train d'être prises pour que les opérations électorales se déroulent sans anicroches. D'ici

toute hantise que pourrait susciter ce genre de discours subversifs, le ministère de l'Intérieur a décidé de procéder, via les services de police, à l'identification et l'enregistrement des civils, nationaux ou étrangers, qui détiennent légalement des armes à feu à Kinshasa. Il s'agit, comme l'a laissé entendre le colonel Jean-Pierre Kasongo Kabwik, secrétaire de la Commission nationale des armes légères et de petit calibre et de réduction de la violence armée, d'une contrainte légale que tout Congolais est appelé à se conformer.

permettre à ses services d'établir des statistiques fiables sur le nombre des personnes détenant des armes à feu à Kinshasa. « Nous ne savons pas localiser tous les différents détenteurs », a-t-il précisé tout en rassurant sur le caractère pacifique de cette opération. « Ce n'est pas une opération de tracasserie, les gens ne devraient pas avoir peur », a-t-il martelé. À l'issue de ce contrôle, apprend-on, une identification nationale sera marquée sur l'arme et une carte biométrique contenant l'identité du porteur lui sera remise. « Passé



Le centre-ville de Kinshasa

au 25 juillet, la Céni va lancer l'opération d'enregistrement des candidatures aux législatives et à la présidentielle. Entre-temps, les laïcs catholiques qui n'ont jamais abdicé dans leur obstination à contraindre le chef de l'État, Joseph Kabila, à ne pas postuler pour un troisième mandat, sont décidés à ameuter la rue au début du mois d'août si jamais ce dernier allait à l'encontre de leur requête. Face à ce tableau inquiétant qui ne rassure guère au plan sécuritaire et pour ôter dans les esprits

Une opération pacifique

Ainsi donc, du 16 au 21 juillet, de 8 h à 17 h, des Kininois détenteurs d'armes à feu sont priés de se présenter dans l'enceinte du bâtiment de la territoriale, situé sur le boulevard Triomphal, dans la commune de Lingwala où ils trouveront un personnel ainsi qu'un matériel de marquage approprié pour ce genre d'opération. D'après le colonel Jean-Pierre Kasongo cité par radiookapi.net, cette façon de faire est la seule qui puisse

le délai fixé pour cette opération d'identification, tout détenteur d'une arme n'ayant pas fait l'objet d'enregistrement et d'un marquage sera considéré illicite et sera puni conformément à la loi », a prévenu le colonel Jean-Pierre Kasongo. Notons, par ailleurs, que cette nouvelle opération est venue s'ajouter au contrôle en cours des taxis opérant à Kinshasa dont plusieurs seraient utilisés par des criminels pour l'accomplissement de leurs délits.

Alain Diasso

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteur en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Jean Kodila
Service Économie : Quentin Loubou (chef de service), Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

ÉDITION DU SAMEDI :

Durly Emilia Gankama, Josiane Mambou Loukoula

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikomat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali-Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé / Kinshasa - RDC -
Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordnatrice, Relations publiques :
Adrienne Londole
Chef de service publicité :
Rodrigue Ongagna

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville :
Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mombelé Ngono

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général:Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaïne Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,

immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

FRONT COMMUN POUR LE CONGO

De nouveaux membres adhèrent à la vision du camp présidentiel

Le comité stratégique de la plate-forme électorale placée sous l'autorité morale du chef de l'État, Joseph Kabila, a organisé, le 14 juillet, une séance spéciale consacrée à la signature de la Charte portant son organisation et son fonctionnement.

La cérémonie, la cinquième du genre, s'est déroulée au club Rotana, à Gombe, dans le cadre de la poursuite de la signature de l'acte fondateur du Front commun pour le Congo (FCC). Elle a concerné non seulement les membres du gouvernement qui étaient absents lors de la cérémonie solennelle du 1er juillet, au Pullman hôtel, mais aussi quelques personnalités indépendantes, sans oublier les représentants des partis et regroupements politiques ainsi que de la société civile. Tous ont signé ce document qui les engage à soutenir le candidat commun du FCC lors de la présidentielle du 23 décembre. Ces différents signataires sont venus élargir le champ du FCC dont le but est la conquête démocratique du pouvoir à tous les niveaux aux prochaines élections sur

la base d'un programme commun.

Au nom du chef de l'Etat, son directeur de cabinet, Néhémie Mwilanya, a rappelé aux nouveaux adhérents la nécessité et l'importance de cette coalition politique. « *Le FCC est une bonne nouvelle pour le Congo. Il est constitué de ceux qui s'avisent comme des gardiens du temple du Congo, de ceux qui ont fait le point de la marche politique du pays et qui se sont rendus à l'évidence que nous nous sommes assez querellés et qu'il est temps que nous puissions mutualiser nos efforts et nos moyens pour le Congo* », a-t-il indiqué. Il a convié les nouveaux adhérents à aller à la reconquête de l'électorat et à obtenir un président de la République bien élu avec une large majorité parlementaire. À l'issue de la cérémonie, quelques signataires ont livré leurs impressions au Courrier de Kinshasa. Pour le Pr Elikya Mbokolo qui représentait la catégorie des personnalités indépendantes, « *cette charte s'inscrit dans une série d'activités comme les concertations nationales ainsi que le conclave de la cité de l'Union africaine* ».



. Azarias Ruberwa, Henri Mova et Néhémie Mwilanya, membres du comité stratégique du FCC

Et d'ajouter : « *Il faut que nous arrêtons avec l'émiettement des petits partis politiques qui se disputent sur des problèmes mineurs et, souvent, sur des querelles des personnes pour arriver à une plate-forme qui réunit un grand nombre de Congolais et qui s'inscrit dans la dynamique actuelle de la préparation des élections avec des objectifs à la fois politique (indépendance du pays, respect de la souveraineté) et économique (développement, émergence, progrès social, aménagement*

de l'espace national). Le PDG de l'Isipa, Martin Ekanga», s'est dit satisfait en signant ce document. « *Il est temps que nous nous engagions dans la paix* », a-t-il estimé. Pour sa part, le Pr Nsaman Lutu a laissé entendre que « *c'est le début d'une solution aux problèmes du pays* ». Cette solution, a-t-il renchéri, signifie qu'il n'y a personne qui détient la vérité en ce concerne les problèmes du pays. « *C'est plutôt le consensus et le dialogue qui*

peuvent amener les gens à se mettre d'accord dans le sens que chacun y trouve son compte », a-t-il précisé. Mamie Kanku, une personnalité indépendante, a justifié son adhésion au FCC par le souci de « *donner au Congo un nouveau président avec une majorité parlementaire stable, honnête et dotée de qualités et de compétences afin de donner l'espoir au peuple congolais* ».

Blandine Lusimana.

ENJEUX DE L'HEURE

De nouvelles nominations au sein des Fardc

Le lieutenant-général Célestin Mbala Munsense est désormais le nouveau chef d'État-major des Forces armées nationales, en remplacement du général Didier Etumba Longela en poste depuis 2008.

Les Forces armées de la République démocratique du Congo (Fardc) viennent d'être retouchées dans leur fonctionnement à travers les mises en place effectuées le 14 juillet. En effet, le président de la République, Joseph Kabila, sans doute mû par le souci d'accroître l'efficacité des troupes au regard des enjeux sociopolitiques qui se profilent à l'horizon, a signé une série d'ordonnances nommant de nouveaux cadres en leur sein. Certains officiers ont avancé en grades tandis que d'autres ont été mis à la retraite au terme de cette série d'ordonnances présidentielles lues à la télévision nationale.

L'on retiendra de ces ordonnances que le lieute-



Le généra John Numbi

nant-général Célestin Mbala Munsense a été nommé chef d'état-major des Fardc, succédant au général Didier Etumba Longela, qui occupait cette fonction depuis 2008. Ce dernier est admis à la retraite et fait office désormais de conseiller militaire du chef de l'État.

Le général Gabriel Amisi Kumba a, quant à lui, été promu chef d'état-major adjoint chargé des opérations et du renseignement. Le général François Olenga, chef de la maison militaire à la

présidence de la République, occupe désormais les fonctions de chargé des missions du chef d'Etat. Le général Denis Kalume Numbi, nouvellement nommé ambassadeur en Russie, a été mis à la retraite.

Une nomination qui fait jaser

S'il y a une nomination qui aura suscité une vive controverse dans la classe politique, c'est bien celle de l'ancien inspecteur général de la police, le général John Numbi,

promu inspecteur général des Fardc, un poste important qui relève directement du ministre de la Défense. Il sera chargé, à en croire les spécialistes des questions militaires, du contrôle interne, ou mieux du fonctionnement de l'ensemble de l'armée nationale. Cependant, la nomination de ce brillant officier fait jaser dans certains milieux où l'on fait observer qu'il est, autant que d'autres nouveaux promus, sous le coup des mesures restrictives prises en décembre

2016 par le Conseil des ministres des Affaires étrangères de l'Union européenne dont le gel des avoirs. Il est à noter que le général John Numbi avait été suspendu à titre conservatoire en juin 2010 par le président de la République « *pour permettre un déroulement serein de l'enquête diligentée sur la mort de l'activiste des droits de l'homme Floribert Chebeya et de son chauffeur, Fidèle Bazana* ».

Le 6 juin 2017, par une ordonnance présidentielle, il avait été élevé au titre honorifique de Grand officier de l'ordre des héros nationaux Kabila-Lumumba, en reconnaissance de ses « *mérites et services loyaux rendus à la nation* » au sein de la police nationale congolaise. Réhabilité il y a quelques mois par le président de la République et reversé dans l'armée, le général John Numbi retrouve son corps d'origine au moment où l'affaire Chebeya est en instance d'être examinée par la justice sénégalaise à Dakar.

Alain Diasso

BOXE PROFESSIONNELLE

Landry Matete «Balo» domine José Mwamba

Le mi-lourd a une fois de plus étoffé son palmarès avec une énième victoire, le 30 juin dernier, à l'occasion des cinquante-huit ans de l'Indépendance de la République démocratique du Congo.

Vainqueur aux points de Junior Amis alias Ali, le 17 juin à la place de la Gare à Kinshasa, Landry Matete a cette fois-ci marché sur son adversaire José Mwamba du club Kaké, de la commune de Kinshasa, au même endroit, par jet d'éponge. Ce gala de boxe a été organisé par la Ligue nationale de boxe professionnelle dirigée par l'ancien pugiliste Mukadi Manda. José Mwamba qui disputait son premier combat pro n'a pas tenu le coup, son staff a jeté l'éponge au deuxième round afin d'éviter un knock-out.

Landry Matete revient sur le combat en ces termes : « Je suis très fier de moi pour cette victoire de plus, je sa-



vais et j'étais sûr de remporter la victoire, parce que j'avais confiance en mes entraînements. Déjà à la pesée, j'avais pu lire la peur sur son visage et j'avais déjà

gagné mon combat mentalement et sur le ring, j'ai su le presser et déjà au deuxième round, il était à bout de souffle et je m'étais donc décidé d'en finir en multi-

Landry Matete «Balo» s'acharne ici sur José Mwamba pliant les attaques. Son coin a donc pris la décision de jeter l'éponge pour éviter qu'il finisse knock-out».

Et de souligner : « Ces com-

bats sont pour moi comme une préparation et me mettre au point pour le combat de titre mondial qui m'attend. Je n'ai donc pas droit à l'erreur et je punirai tous ceux qui croiseront mon chemin ». En fait, le jeune boxeur est toujours attendu à Copenhague, au Danemark, au Danish Fight Night Galla pour un combat de titre de champion du monde des moins de 23 ans. Il n'avait pas pu s'y rendre en janvier et récemment en mai.

Dans l'ensemble, c'est le vingt-deuxième combat de Landry Matete «Balo» qui a été deux fois champion de l'entente provinciale de boxe de Kinshasa et une fois vice-champion. Il compte dix-sept victoires dont six avant la limite, quatre défaites. Son manager, Patrick Bonyeme, continue de s'activer pour le rayonnement international de ce jeune boxeur congolais qui ne saurait tarder.

Martin Engimo

COUPE DU CONGO DE FOOTBALL

FC Nyuki de Butembo dans l'histoire

Le Club du Nord-Kivu succède à l'AS Maniema Union en remportant la 54e édition de la compétition. Il est entré dans la légende après avoir battu en finale la Jeunesse sportive kinoise.



L'AS Nyuki de Butembo, vainqueur de la Coupe du Congo de football 2018 (Photo leopardsfoot.com)

La 54e édition de la Coupe du Congo de football s'est achevée, le 15 juillet, au stade de la Manika de Kolwezi, dans la province du Lualaba. En finale de cette compétition, l'AS Nyuki de Butembo a disposé de la formation de la Jeunesse sportive de Kinshasa (JSK) sur la marque de deux buts à un. Jephthé Kitambala Bola a ouvert la marque pour les Kinois à la 3e mn. Mais Jonas Mumbere a égalisé pour les Abeilles de Butembo, remettant les pendules à l'heure à la 67e mn. Alors qu'on s'acheminait vers l'épreuve des tirs au but, Serge Amani a inscrit le second but du club de Butembo à la 89e mn.

C'est donc une victoire historique car elle permet à un club de la province du Nord-Kivu de remporter un trophée national après plusieurs années de disette. De plus, c'est le premier trophée national de l'AS Nyuki.

La finale s'est déroulée en présence du Premier ministre, Bruno Tshibala, et du ministre des Sports, Papy Nian-

go, ainsi que du gouverneur de la province de Lualaba, Richard Muyej Mangez Mans, et le premier vice-président de la Fédération congolaise de football association (Fécofa), Donatien Tshimanga. Le vainqueur de ce tournoi national du ballon rond a obtenu du gouvernement une enveloppe de cent mille dollars américains, étant de facto qualifié pour la 16e édition de la Coupe de la Confédération en 2019. Finaliste malheureuse, la JSK s'est contentée d'une enveloppe de cinquante mille dollars américains.

En demi-finale, l'AS Nyuki avait écarté de son chemin la formation de Renaissance de Kinshasa aux tirs au but (trois tirs à zéro) après un résultat d'un but partout à la fin du temps réglementaire. La JSK, pour sa part, s'était

débarassée du Tout-Puissant Molunge de Mbandaka par la marque sans appel de trois buts à zéro. Les deux clubs demi-finalistes malheureux ont chacun également reçu des enveloppes de la part de l'exécutif national.

L'on apprend qu'une marée humaine attendait les joueurs de Nyuki à Butembo pour célébrer, dans l'ensemble, leur premier sacre national. Cet exploit réalisé à Kolwezi est l'aboutissement du travail abattu depuis la phase de groupes à Mbuji-Mayi où les Abeilles avaient réussi à battre les joueurs de Kungu Pemba de Bandundu (trois buts à deux), d'AS Bantou de Mbuji-Mayi (deux buts à un) et fait un match à égalité avec les joueurs de la JSK (un but partout).

M.E.

TROPHÉE LUTAY-KANZA

L'Acofepe organise la première édition

L'événement, qui se déroulera le 19 juillet au Centre Wallonie-Bruxelles de Kinshasa, décernera le prix aux femmes journalistes de la presse écrite.

La première édition de remise du trophée Lutay-Kanza est organisée en partenariat avec le ministère du Genre, enfant et famille, et la Délégation générale Wallonie-Bruxelles. L'objectif poursuivi par l'Association congolaise des femmes journalistes de la presse écrite (Acofepe), à travers ce prix, est de créer des modèles de leadership féminins dans la presse écrite, encourager les femmes qui ont excellé dans ce métier depuis des décennies dans l'anonymat, contrairement à leurs consœurs de l'audiovisuel. Il est aussi question de motiver les jeunes femmes journalistes de la presse écrite à non seulement aimer ce métier mais aussi à chercher à exceller à tout prix.

Le trophée sera principalement décerné aux femmes journalistes de la presse écrite ayant totalisé plus de vingt-cinq ans de carrière dans ce métier et produit plus ou moins neuf mille articles de différents genres journalistiques. Le critère de sélection porte sur l'ancienneté et la régularité dans le métier. Il a été choisi essentiellement par les membres du jury, composé des éminents professeurs de l'Institut facultaire des sciences de l'information et de la communication et autres responsables des organisations professionnelles des médias congolais.

L'organisation de cette première édition du trophée Lutay-Kanza s'inscrit dans le cadre de la vision de l'Acofepe qui consiste à revaloriser le statut de la femme journaliste, particulièrement de la presse écrite. Cette association s'est fixé comme objectifs notamment d'impliquer la femme à l'excellence dans la production de la presse écrite, encourager les femmes de médias à embrasser cette branche du journalisme, encourager les jeunes étudiantes inscrites dans les filières de la communication ou le journalisme à choisir la presse écrite comme métier de carrière.

Blandine Lusimana

FESTIVAL CINÉMA AU FÉMININ

Lisa Lukezo reçoit le

Cinquième récompense improvisée à la demande des jurés, présentée au public comme leur coup de cœur en plus des quatre prévues à l'avance pour la quatrième édition de la rencontre de l'Association des femmes cinéastes congolaises (AFCC), l'actrice était du reste la seule lauréate des cinq présente à la clôture, la nuit du 15 juillet à la 7e rue/Limete.

« Nous, en tant que jury, avons demandé que l'on rajoute un cinquième prix, le prix du jury », a annoncé d'emblée Yolande Elebe après énumération des quatre premiers.

Présidente du trio des jurés, la poétesse et auteure a précisé qu'il leur avait été demandé de sélectionner la meilleure fiction, le meilleur documentaire et la meilleure actrice auquel allait être joint le prix du public. Aussi a-t-elle jugé opportun d'apporter quelques lumières à ce sujet : « Nous n'avons pas eu beaucoup de discussions, parce que nous avions pratiquement tous choisi les mêmes films. Mais il y a un

film que nous n'avons pas sélectionné qui nous a plu, particulièrement l'une des actrices. Nous avons trouvé qu'elle avait vraiment bien interprété son rôle. Donc, nous avons demandé s'il y avait la possibilité de rajouter un prix qui serait le coup de cœur, le prix du jury. Nous avons choisi de primer Lisa Lukezo dans le film «Indélébile» ».

Le prix spécial décerné en premier, les jurés ont ensuite successivement primé la meilleure actrice, la meilleure fiction et le meilleur documentaire. En ce qui concerne la meilleure actrice, Yolande Elebe a fait savoir : « Je tiens à dire que toutes les nommées étaient vraiment très bonnes mais nous avons été unanimes sur *Bwanga Pilipili* ». La Congolaise basée en Belgique a reçu le prix pour son premier rôle dans le court métrage «Les empreintes douloureuses» d'Auguste Bernard. «Gerreta», de l'Éthiopien Mantegaftot Sileshi, a remporté la palme de la meilleure fiction sur les sept en compétition.

Quant au prix du meilleur documentaire, il a été décerné à la réalisatrice Laura Guliamo



Luyeye Kutika pour «Abeti Masikini : le combat d'une femme». Par ailleurs, juré au même titre que l'actrice-comédienne Starlette Mathata et Yolande Elebe, le Pr Joseph Ndundu a particulièrement recommandé au public la réalisation dédiée à l'illustre chanteuse disparue. « Je crois que c'est un film qui doit être vu par tout le monde. Moi-même, je pensais très bien connaître Abeti Masikini. J'ai revu des images de son passage à l'Olympia de Paris où j'étais, c'est ex-

prix spécial du jury

traordinaire. Le parcours d'Abeti est bien tracé et les images sont très belles et les extraits des morceaux de musiques sont très beaux, c'est formidable ! », a-t-il commenté. Et de renchérir : « Je crois que c'est un bel exemple pour tous les cinéastes. J'ai toujours dit que le cinéma n'est pas venu du théâtre mais plutôt du document, du reportage et ceci en est la preuve ». À l'annonce du prix du public, «Frontières», de la Burkinabè Apolline Traoré, l'on a entendu des cris fuser de l'assistance accompagnés d'applaudissements. C'était tout dire.

Trois projections en bonus

La soirée ne s'est pas achevée sur la remise des prix. Il s'en est suivi la projection des trois sélections du jury, au grand bonheur des cinéphiles. En effet, le public diversifié qui s'était donné rendez-vous toutes les soirées, du 11 au 14 juillet à la 7e rue, dont une bonne partie était revenue à la clôture, n'avait pas forcément vu les films programmés les après-midi à la Halle de la Gombe. «Les empreintes douloureuses», «Gerreta» et

«Abeti Masikini : le combat d'une femme» étaient de ceux-là. Rappelons que le Cinef est un festival itinérant. Il s'était tenu sur trois sites. La projection initiale de «La sirène du Faso Fani» avait eu pour cadre la Salle Brel du Centre Wallonie-Bruxelles, la Halle de la Gombe et la Place Commerciale de la 7e rue à Limete avaient repris le relais dès le lendemain.

Pour sa part, la présidente de l'AFCC et coordonatrice du Cinef, Clarisse Muvuba, s'est réjouie de la relance de l'événement après deux années d'absence, se targuant d'avoir respecté la programmation. Elle a tout de même soulevé les difficultés rencontrées pour l'organisation de cette 4e édition. « Le public a répondu présent à la 7e rue, à la Halle de la Gombe et au Centre Wallonie-Bruxelles. Nous avons reçu pas mal de films de l'étranger et même la primeur de certains. Les Kinois étaient heureux de découvrir ce qui se passe ailleurs. À la 7e rue, nous recevons un public diversifié, c'est pour cela que j'aime bien cette place », a-t-elle affirmé.

Nioni Masela

IMPRIMERIE DU BASSIN DU CONGO



LEADER DANS L'IMPRESSION PRESSE OFFSET AU CONGO

+242 06 951 0773
+242 05 629 1317

imp.bc@adiac-congo.com

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo



CENTRAFRIQUE

Les médiations se succèdent, les combats continuent

Six ans après le début d'un conflit meurtrier, l'Etat ne contrôle toujours qu'une partie du territoire national malgré des efforts consentis sur le plan diplomatique pour tenter de ramener la paix dans le pays.

A ce jour, pas moins de sept accords de paix ont été signés entre les acteurs en présence, depuis le début de la crise en 2012, sans qu'aucun ne parvienne à un retour au calme. Toutes les médiations menées, qu'elles soient religieuses, internationales ou sous-régionales, ont eu un même but : inciter la quinzaine de groupes armés qui combattent pour le contrôle des ressources à déposer les armes.

La dernière médiation en date est celle que la Russie, qui est à l'offensive diplomatique à Bangui, a tentée à son tour, le 12 juillet, d'organiser au Soudan, notamment entre les groupes armés et le gouvernement. Une rencontre qui, selon la présidence centrafricaine, n'a finalement pas eu lieu car « le chef de l'Etat estime qu'il n'y a pas lieu d'engager d'autres processus tant que celui de l'Union africaine (UA) est toujours en cours ». Pourtant, un projet d'accord avait été rédigé et le nouveau conseiller russe à la

présidence centrafricaine, Valery Zakharov, devait en être un des signataires.

La tentative de médiation russe intervenait alors que le panel de l'organisation panafricaine, soutenu par les Nations unies et les principaux partenaires de la Centrafrique, rencontrait les groupes armés ainsi que les ex-présidents François Bozizé et Michel Djotodia, respectivement en exil en Ouganda et au Bénin. Malgré cette volonté affichée, la médiation de l'UA est confrontée à un obstacle majeur : tous les groupes armés ou presque réclament une amnistie totale ou partielle avant de discuter de la fin des hostilités.

D'après un observateur à Bangui, la médiation russe a « agacé » les autres partenaires de la Centrafrique, en l'occurrence celle menée depuis juillet 2017 par un panel de l'UA. « Les Russes, en montant une médiation parallèle, réduisent à néant les efforts pour harmoniser les médiations inter-

nationales autour de la crise centrafricaine », a estimé de son côté Thierry Vircoulon, spécialiste de la Centrafrique à l'Institut français des relations internationales. Des craintes sont exprimées sur le fait que la feuille de route de l'organisation continentale, présentée au départ par les diplomates comme « la médiation de la dernière chance », puisse prendre du plomb dans l'aile avec l'initiative russe.

Les principaux facteurs de l'échec de chacune des médiations déjà enclenchées, dont celle de la commu-

« la médiation de la dernière chance »,

nauté catholique Sant'Egidio, avec l'accord signé en juin 2017 à Rome (Italie), résident dans plusieurs propositions. Il s'agit, entre autres, de l'incapacité de ces médiations à trancher des questions primordiales telles que les conditions du désar-

mement des groupes armés, l'amnistie des ex-miliciens et de leurs chefs ainsi que la capacité pour les signataires d'accord de briguer un mandat politique. C'est ce qui explique, pour l'heure, que seules les médiations locales semblent, bon gré mal gré, fonctionner en Centrafrique.

Les groupes armés toujours actifs dans le pays

La Russie, qui vient de tenter une médiation entre pouvoir et groupes armés, joue un rôle majeur en Centrafrique, facilité par sa présence au Soudan voisin. En effet, Moscou forme des militaires centrafricains depuis plusieurs mois. Les autorités russes ont, par ailleurs, depuis début 2018, déployé des formateurs militaires à Bangui, livré des armes à l'armée nationale et assurent la sécurité du président Faustin-Archange Touadéra.

Malgré tout cela, les combats se poursuivent dans certaines régions et à Bangui, conduisant le Conseil de sécurité des Nations unies à lancer, le 13 juillet, un nouvel appel à l'arrêt de la violence en Cen-

trafrique. Il a affirmé sa « profonde préoccupation » face aux activités persistantes de groupes armés.

Dans un communiqué, le deuxième en moins de trois mois, la plus haute instance de l'ONU a dénoncé les attaques contre les civils, les Casques bleus et les travailleurs humanitaires qui se traduisent par « un nombre inacceptable de morts, de blessés et de personnes déplacées ». Elle a exhorté « tous les groupes armés, à Bangui et dans le reste du pays, à cesser toute forme de violence, toute déstabilisation et restriction aux libertés de mouvements, à déposer leurs armes et à s'engager immédiatement et sans conditions en faveur du processus de paix ».

Le Conseil de sécurité a aussi menacé de prendre des sanctions individuelles contre les contrevenants à ce processus et réaffirme son soutien à l'actuel président tout en réclamant aux autorités, à l'UA et aux Etats de la région d'en faire davantage pour la réconciliation nationale.

Nestor N'Gampoula

DÉVELOPPEMENT DE LA PÊCHE ARTISANALE AFRICAINE

La FAO invitée à soutenir les plans d'action nationaux

La Confédération africaine des organisations professionnelles de la pêche artisanale (Caopa) a exhorté l'agence onusienne ainsi que ses partenaires à multiplier les stratégies pour appuyer ses efforts afin que soient mis en place des plans d'action nationaux pour une pêche artisanale durable.



Une scène de pêche (DR)

L'appel a été lancé au terme de la trente-troisième session du comité des pêches qui s'est tenue du 9 au 13 juillet à Rome, en Italie. « Nous appelons la FAO et ses membres à soutenir nos efforts dans le processus de mise en place de plans d'action nationaux pour une pêche artisanale durable. Une pêche qui devra être enracinée dans des directives d'application volontaire visant à assurer la durabilité de la pêche artisanale », a déclaré le président de la Caopa, Gaoussou Guèye.

Justifiant le bien-fondé de cette invite, le président de la Caopa a signifié qu'au niveau des pays, notamment ceux qui sont en collaboration avec l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), des ateliers nationaux ont été organisés cette année, plus précisément en Guinée, au Sénégal, en Côte d'Ivoire. Dans ces trois pays, les gouvernements œuvrent positivement à mettre en place des comités pour le développement d'un plan d'action national pour une pêche artisanale durable. Cela permettra aux professionnels du secteur d'identifier eux-mêmes leurs besoins. C'est dans cette optique qu'une plate-forme regroupant les différents ministères impliqués, à savoir la pêche, l'environnement, l'éducation et la santé a été mise sur pied pour que les meilleures réponses aux besoins exprimés soient rapportées.

Notons que la Caopa regroupe des organisations professionnelles de la pêche artisanale maritime et continentale de vingt-quatre pays africains d'Afrique de l'ouest, d'Afrique du nord, d'Afrique de l'est sans oublier la Fédération des pêcheurs artisans de l'Océan indien.

« Nous nous réjouissons de la résolution de l'Assemblée générale des Nations unies qui a proclamé 2022 comme année internationale de la pêche et de l'aquaculture artisanales », a conclu Gaoussou Guèye.

Rock Ngassakys

Le président annonce l'apurement des arriérés de salaires

Faustin-Archange Touadéra a indiqué que l'opération devra faire l'objet d'un traitement spécifique, en commençant par les arriérés de l'année 2003, a appris Xinhua samedi d'une source proche de la présidence.

A l'ouverture, le 13 juillet, des travaux d'une mini-revue se rapportant aux projets financés en République centrafricaine (RCA) par la Banque mondiale, le chef de l'Etat a annoncé l'apurement des arriérés de salaires accumulés durant la période de ses prédécesseurs. Faustin-Archange Touadéra a précisé que ces arriérés devront faire l'objet d'un traitement spécifique suivant un mécanisme à mettre en place par le ministère des Finances et du budget. Il a fixé les échéances du paiement effectif de ces arriérés entre août et décembre de l'année en cours.

En dépit d'un contexte économique et social extrêmement difficile, le chef de l'Etat a, malgré tout, ins-

truit le gouvernement pour qu'il poursuive les négociations avec les partenaires techniques et financiers de la RCA, pour que les autres arriérés de salaires soient épongés.

Aussi, pour alléger la souffrance de certains administrés, Faustin-Archange Touadéra a donné l'ordre au ministre des Finances et du budget pour qu'il accélère les modalités de mise en œuvre technique de la loi portant sur la mensualisation du paiement des pensions.

Parlant de la loi des finances et du budget, le président de la République a projeté à l'avenir un budget programme au lieu d'un budget moyen, comme auparavant. Pour cela, il a insisté sur la poursuite des réformes financières et budgétaires dans le but d'améliorer la mobilisation des recettes domestiques, conformément aux directives de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale.

Xinhua

La CEEAC plaide pour la mise en œuvre de l'initiative africaine

Le secrétaire général de l'organisation sous-régionale, Ahmad Allam-mi, a évoqué la question, le 14 juillet, au cours d'un entretien avec le secrétaire général adjoint des Nations unies pour les opérations de maintien de la paix, Jean-Pierre Lacroix.

Pendant près d'une heure d'échanges, les deux interlocuteurs ont évoqué abondamment les questions de paix et de sécurité en Afrique centrale, notamment la nécessité de chercher ensemble les moyens de juguler les crises et conflits qui écument certains pays de la région.

Le diplomate onusien qui rentre d'Addis-Abeba, en Ethiopie, a fait le point au secrétaire général de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC) de la réunion ONU/Union africaine sur la situation au Soudan du Sud, en République démocratique du Congo (RDC) et sur le processus de réconciliation entre l'Erythrée et l'Ethiopie. Jean-Pierre Lacroix a ensuite salué la décision du gouvernement gabonais de maintenir ses troupes au sein des forces onusiennes de la Minusca en République centrafricaine (RCA).

Pour sa part, le secrétaire général de

la CEEAC a réaffirmé la volonté de son institution de régler les conflits par des voies pacifiques. Cette communauté salue toutes les initiatives prises par les dirigeants de la RDC sur les mesures d'apaisement et de confiance pour l'organisation, sans heurts, des prochaines consultations électorales, un souhait partagé par l'ONU.

S'agissant de la crise en RCA, l'ambassadeur Allam-mi a plaidé en faveur de la mise en œuvre de l'initiative africaine, la seule, selon lui, qui est porteuse de germes de réconciliation véritable. Il en appelle au soutien de cette initiative par les Nations unies et à la solidarité entre les Centrafricains eux-mêmes. « La réconciliation entre fils et filles de la RCA est la seule façon d'abrégier les souffrances des réfugiés et déplacés et la seule voix pouvant sortir le pays des difficultés actuelles », a martelé le secrétaire général de la CEEAC. L'ambassadeur

Allam-mi a également évoqué la situation dans les zones anglophones du Cameroun et rappelé, à ce sujet, la position des chefs d'Etat d'Afrique centrale lors de la réunion de concertation tenue en marge du trentième sommet de l'Union africaine, à Nouakchott, les 1er et 2 juillet, qui demandait à la communauté internationale d'éviter toute ingérence dans cette crise interne au Cameroun.

Il a enfin informé son hôte de la réforme institutionnelle en cours à la CEEAC décidée par les chefs d'Etat et de gouvernement réunis en mai 2015, à N'Djamena, qui avaient marqué leur accord pour un démarrage immédiat du processus de cette réforme, sous l'autorité du président en exercice, Ali Bongo Ondimba, avec l'appui des ministres en charge de l'intégration régionale et d'un cabinet d'experts.

« La réforme de la CEEAC est actuellement la priorité des priorités au sein de notre institution et nous nous y attelons fermement », a conclu Ahmad Allam-mi.

Yvette Reine Nzaba

MINISTERE DU PLAN DE LA STATISTIQUE ET DE L'INTEGRATION REGIONALE
 INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE
 PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES EN STATISTIQUES
 Unité de Coordination du Projet
 Courriel :pstatcongo@gmail.com

N° Avis : AMI N°07/PSTAT MANIFESTATIONS D'INTERET/DMI/C/18

**RELANCE AVIS A MANIFESTATION D'INTERÊTS
 POUR LA SELECTION D'UNE CHARGÉE DE CONSTITUER LA TABLE DE COMPOSITION DES ALIMENTS DE LA REPUBLIQUE DU CONGO**

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un crédit de l'Association internationale de développement (IDA) pour le financement des activités du « Projet de Renforcement des Capacités en Statistiques (PSTAT) », et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : « constitution de la table de composition des aliments de la République du Congo ».

2. Le présent avis à Manifestation d'intérêt a pour objectif de sélectionner une firme en vue de produire les tables de composition des aliments les plus consommées en République du Congo.

3. Mandat du consultant

La firme consultante doit réaliser les tâches essentielles suivantes :

- Concevoir une proposition financière pour la méthode directe (analyse de laboratoire de tous les aliments) et la méthode indirecte (exploitation de sources documentaires disponibles et analyse laboratoire d'un échantillon d'aliments) d'évaluation de la composition des aliments ;

- Elaborer une démarche méthodologique de réalisation de la mission ;

- Dresser la liste exhaustive (aliments saisonniers, aliments tropicaux spécifiques aux populations indigènes...) des aliments à inclure dans la table de composition des aliments : la sélection des aliments importants, y compris les aliments majeurs, est basée sur l'exploitation des deux dernières enquêtes portant sur la consommation des ménages. En outre, les aliments traditionnels qui contribuent à la biodiversité

devraient être inclus. Les aliments comprennent des aliments crus, cuits et transformés, ainsi que des recettes majeures. Les aliments seront catégorisés par groupe alimentaire basé sur le groupage le plus récent disponible dans la littérature internationale ;

Recenser les macro et micronutriments à inclure dans la table : ils seront basés sur ceux énumérés dans l'outil de compilation FAO/INFOODS. Le cas échéant, des anti-nutriments, des composés bioactifs, des allergènes, des toxines et des contaminants sélectionnés peuvent être ajoutés ; etc.

4. Profil du consultant

Le Consultant devra être un bureau de consultance, avoir appuyé au moins un pays africain dans la production des tables de composition des aliments avec une équipe multidisciplinaire.

L'équipe du Consultant devra nécessairement comprendre le personnel clé suivant :

- chef d'équipe un chercheur de haut rang ; ayant, (i) un diplôme de troisième cycle ; (ii) une formation en sciences des aliments ; et (iii) au moins 15 années d'expérience professionnelle et spécifique en nutrition, sécurité alimentaire et diététique ;

- un spécialiste en nutrition et sécurité alimentaire pour caractériser les habitudes alimentaires de la population ;

- un spécialiste des produits alimentaires, un technologue des aliments ou technicien similaire pour évaluer la biodisponibilité des vitamines et minéraux selon la matrice alimentaire enfin, le cas échéant, de pondérer les teneurs en nutriments des aliments en

cas de biodisponibilité accrue ou limitée ;

- un socio-économiste pour étudier le comportement des consommateurs, et appréhender les croyances/perceptions rattachées à des aliments et groupes d'aliments vecteurs des nutriments d'intérêt participant à la couverture des besoins ;

- un spécialiste en méthodes statistiques pour l'évaluation du risque alimentaire ;

- un spécialiste en santé publique, sécurité alimentaire et diététique pour évaluer la qualité des aliments ainsi que les implications de l'alimentation sur la santé avec, les déclinaisons des risques pour les populations spécifiques (enfants, adolescents, adultes, femmes enceintes et allaitantes, personnes âgées).

5- L'Unité de Coordination du Projet invite les candidats éligibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits

ci-dessus. Les Firmes doivent fournir les informations ci-après : (i) qualification pour exécuter les services pressentis (références l'exécution de contrats analogues, etc.) ; (ii) les capacités techniques du cabinet (personnel permanent, etc.) ; les domaines d'intervention ainsi que les années d'expériences du cabinet. Les firmes doivent inclure dans la manifestation d'intérêt les curriculums vitae du personnel clé mentionné ci-dessus, des documents légaux, des certificats d'incorporation et une méthodologie de travail. Elles devront avoir déjà réalisé des missions comparables, fournir la liste des missions similaires par année pour lesquelles sa compétence a été mobilisée.

6. Les consultants seront sélectionnés sui-

vant la méthode sur la qualification de consultant (QC) en accord avec les procédures définies dans le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets (FPI) de la Banque Mondiale de juillet 2016.

7. Les consultants intéressés peuvent obtenir les termes de références de la mission à l'adresse ci-dessous, de 8 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures (heures locales) du lundi au vendredi.

8. Les manifestations d'intérêt devront être soumises en français en six (06) exemplaires dont un (01) original à l'adresse ci-dessous au plus tard le 30 juillet 2018 à 16 h 00 (heures locales) et porter la mention « manifestation d'intérêt pour la sélection d'une chargée de constituer la table de composition des aliments de la République du Congo ».

9. L'adresse à laquelle, il est fait référence ci-dessus est :

Bureau Passation de Marchés

A l'attention du Coordonnateur
 PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES EN STATISTIQUES

UNITE DE COORDINATION DU PROJET, À BRAZZAVILLE, DERRIÈRE L'AMBASSADE DES ETATS UNIS D'AMÉRIQUE AU CONGO, BLOC 1, PARCELLE 70/59 BIS, ARRONDISSEMENT 2 BACONGO

Tél : +242 22 613 31 08 :

pstatcongo@hotmail.com /

pstatcongo@gmail.com

N° Avis : AMI N°09/PSTAT MANIFESTATIONS D'INTERET/DMI/C/18

AVIS A MANIFESTATION D'INTERÊTS

« Pour la Sélection d'un Cabinet chargé de l'Audit Externe des Projet de Renforcement des Capacités en Statistiques (PSTAT) ».

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un crédit de l'Association internationale de développement (IDA) pour le financement des activités du « Projet de Renforcement des Capacités en Statistiques (PSTAT) », et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : « Audit Externe du Projet de Renforcement des Capacités en Statistiques ».

2. L'objectif de l'audit préconisé est de contribuer au renforcement de la gouvernance du PSTAT en permettant l'expression d'une opinion professionnelle sur la situation financière du Projet à la fin de chaque exercice et s'assurer que les ressources mises à la disposition du Projet sont utilisées aux fins pour lesquelles elles ont été octroyées en vue de l'atteinte des objectifs de développement du Projet.

3. Le présent avis à manifestation d'intérêt a pour objectif de solliciter des Consultants pour faire partie de la liste

restreinte en vue de la consultation relative à la mission d'audit financier et comptable des trois exercices (2018-2020).

4. Le Consultant doit être un Cabinet d'Audit et d'Expertise Comptable indépendant, faisant profession habituelle de réviser les comptes, régulièrement inscrit au tableau d'un ordre des Experts Comptables reconnu par l'IFAC ou la FIDEF, et ayant une expérience de dix (10) années confirmées en audit financier des comptes des projets de développement et acceptable par l'IDA. L'Unité de coordination du Projet invite les consultants éligibles à manifester leur intérêt en faisant acte de candidature et en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services décrits ci-dessus. Les firmes ne doivent pas inclure dans la manifestation d'intérêt des curriculums vitae, des documents légaux, des certificats d'incorporation et/ou une méthodologie de travail. Elles devront avoir déjà réalisé des audits comparables, fournir la liste des projets pour lesquels leur compétence a été mobilisée.

5. Les consultants seront sélectionnés en accord avec les procédures définies dans le Règlement de Passation de Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets (FPI) de la Banque Mondiale, Edition de juillet

2016.

6. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet du document de référence à l'adresse ci-dessous, de 8 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures (heures locales) du lundi au vendredi.

7. Les manifestations d'intérêt devront être soumises en français en six (06) exemplaires dont un (01) original à l'adresse ci-dessous au plus tard le 30 juillet 2018 à 16 h 00 (heures locales) et porter la mention « manifestation d'intérêt pour l'Audit Externe des Projet de Renforcement des Capacités en Statistiques (PSTAT) ».

8. L'adresse à laquelle, il est fait référence ci-dessus est :

Bureau Passation de Marchés

A l'attention du Coordonnateur

PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES EN STATISTIQUES_ UNITE DE COORDINATION DU PROJET, À BRAZZAVILLE, DERRIÈRE L'AMBASSADE DES ETATS UNIS D'AMÉRIQUE AU CONGO, BLOC 1, PARCELLE 70/59 BIS, ARRONDISSEMENT 2 BACONGO

Tél : +242 22 613 31 08: pstatcongo@gmail.com

AFRIQUE DU SUD

Barack Obama à Johannesburg

L'ancien président américain vient célébrer la mémoire de Nelson Mandela. Il prononcera aujourd'hui l'hommage annuel à l'icône de la lutte anti-apartheid, point d'orgue de plusieurs jours de festivités marquant le 100^e anniversaire de sa naissance.

Le discours de Barack Obama fera suite à ceux de l'ancien président des Etats-Unis, Bill Clinton, du milliardaire philanthrope, Bill Gates, ou de l'ex-patron de l'ONU, Kofi Annan, cinq ans après la mort de Madiba. L'événement est célébré cette semaine, avec l'ancien président Barack Obama, en vedette amé-

mis au pays d'en tourner la page en évitant un bain de sang.

Ce ne sera pas pour la première fois que Barack Obama va honorer ce héros. En effet, lors d'une visite en Afrique du Sud, en 2013, il avait longuement salué son action. « *Le combat ici contre l'apartheid et pour la liberté, le courage moral de Ma-*

demis après son départ de la Maison-Blanche, sera le « *discours le plus important depuis sa retraite politique* ». « *Il lui donnera l'occasion de livrer un message de tolérance, d'inclusion et de démocratie à un moment où l'héritage de Mandela est remis en question dans le monde* », a souligné son conseiller, Benjamin Rhodes. Il faisait allusion à la politique de Donald Trump qui a pris le contrepied systématique de son prédécesseur, notamment sur l'immigration et l'Afrique.

Dans les villes sud-africaines et particulièrement à Johannesburg, on n'a pas attendu le grand oral de l'ex-président américain pour se mettre à l'heure Mandela, qui allait avoir 100 ans, ce 18 juillet. Déjà, spectacles, expositions et compétitions sportives le célèbrent. « *Agissez, inspirez le changement, faites de chaque jour un Jour Mandela* », exhorte le slogan de la fondation qui



Barack Obama

« **Le combat ici contre l'apartheid et pour la liberté, le courage moral de Madiba, la transition historique de son pays vers une nation libre et démocratique ont été une source d'inspiration pour moi et le monde entier** »

ricaine. Cette commémoration témoigne encore que Nelson Mandela, incarnation d'un rêve « arc-en-ciel » toujours inachevé en Afrique du Sud, a gardé son statut d'icône mondiale pour son combat contre le régime raciste blanc de l'apartheid et son message de réconciliation qui a per-

diba, la transition historique de son pays vers une nation libre et démocratique ont été une source d'inspiration pour moi et le monde entier », avait déclaré l'ancien président américain.

Pour l'entourage de Barack Obama, l'éloge qu'il fera cette fois de Nelson Mandela, un an et

porte son nom alors que, selon des témoins, le visage souriant de l'icône de la lutte anti-apartheid illumine de nouveaux billets.

Dans le cadre de sa contribution à cet événement riche en couleurs, le président sud-africain, Cyril Ramaphosa, a versé la moitié de son salaire à un fonds qui finance des micro-projets pour réduire la pauvreté. « *En mémoire de Madiba, en hommage à (...) son engagement sans relâche pour l'amélioration de la vie des plus démunis, beaucoup d'entre nous peuvent faire quelque chose* », a lancé le chef de l'Etat, en annonçant son geste.

Les Sud-Africains qui ont connu de près Nelson Mandela, le déte-

nu le plus célèbre de la planète pour avoir passé vingt-sept ans en prison, rivalisent d'éloges à son endroit. Le dernier président blanc d'Afrique du Sud, Frederik de Klerk, l'adversaire devenu partenaire avec lequel il a partagé le prix Nobel de la Paix en 1993, a joint également sa voix à celles d'autres personnalités pour honorer la mémoire de son successeur. « *Oui, nous avons eu des conflits. À certains moments, de vives tensions nous ont opposés. Mais il y a toujours eu du respect, qui est devenu de l'amitié personnelle (...). C'était un homme bon et unique* », s'est-t-il rappelé.

Nestor N'Gampoula

COOPÉRATION G 5 SAHEL

L'Allemagne examine les pistes de partenariat avec la BAD

Sous la conduite du directeur de la division Afrique de l'ouest du ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du développement, Ronald Meyer, une séance de travail a eu lieu, à Abidjan, en Côte d'Ivoire, avec le Bureau de coordination des Etats en transition de la Banque africaine de développement.

« *Nous sommes ici à Abidjan pour des consultations bilatérales avec la Côte d'Ivoire. Nous avons pensé qu'il était utile de profiter de cette présence pour venir vous rencontrer et examiner ensemble les opportunités de projets conjoints et de cofinancements dans les Etats du G 5 Sahel* », a indiqué Ronald Meyer, présentant les enjeux de la rencontre.

La Banque africaine de développement (BAD) a présenté les cibles de ses interventions, notamment des questions de fragilité et de vulnérabilité, dans les Etats du G 5 Sahel (Burkina Faso, Mali, Mau-

ritanie, Niger et Tchad), en vue du renforcement de la résilience de la population en lui apportant des services essentiels tels que l'eau et l'énergie. L'enjeu étant d'éviter que la population vivant dans des zones déjà difficiles soit davantage fragilisée, en lui facilitant l'accès aux services de base, précisément l'électricité et l'eau, « *mais sans contourner l'Etat central* ».

La coopération allemande intervient pour plus d'un milliard d'euros dans les pays du G 5 Sahel, entre autres, dans l'agriculture, l'eau potable, le genre, la nutrition, les ressources naturelles.

Lors des échanges, les deux parties ont identifié des possibilités de construire des synergies dans leurs interventions en faveur des pays du G 5 Sahel, notamment dans les domaines de l'eau, de l'agriculture et de la décentralisation.

La BAD et Ronald Meyer ont procédé à l'échange de la liste des projets qu'ils mettent dans les pays du G 5 Sahel afin d'approfondir la réflexion sur le cofinancement et la construction des synergies. Puis la BAD a annoncé la visite de travail, du 18 au 19 juillet, à Abidjan, de l'Unité de coordination de l'Alliance du Sahel, pour développer des synergies d'interventions et accélérer la réalisation des résultats dans les pays du G5 Sahel.

Noël Ndong

TRANSPARENCE

La BAD améliore son classement sur l'indice mondial

L'institution financière figure parmi les quatre meilleures organisations qui diffusent des données transparentes et ouvertes sur l'impact, les résultats et l'évaluation de leurs projets, a-t-on appris.

L'édition 2018 du rapport sur l'Indice de transparence de l'aide, publié par Publish What You Fund (Publiez ce que vous financez), classe la Banque africaine de développement (BAD) au 4^e rang parmi quarante-cinq organisations de développement. Elle gagne ainsi six places par rapport à son positionnement en 2016. Ce classement récompense l'amélioration des capacités opérationnelles de la Banque ainsi que l'efficacité de ses systèmes et de ses processus.

L'indice a révélé que bien que les organisations fournissent des informations sur les objectifs de leurs opérations, seules quatre institutions financières de développement – la Banque asiatique de développement, la Banque interaméricaine de développement, la Banque mondiale et la BAD – publient des détails ou des résumés concernant les estimations d'impact, les documents d'évaluation et d'analyse ainsi que les résultats des avant-projets. « *Toute notre action vise à obtenir des résultats qui font de la Banque africaine de développement la principale institution de financement du développement en Afrique* », a précisé le président de la BAD, Akinwumi Adesina. Ajoutant : « *Ce récent classement dans l'indice mondial de la transparence de l'aide illustre le respect par la Banque de ses priorités stratégiques et de son engagement indéfectible en faveur du programme de développement et de transparence de l'Afrique* ».

Le rapport souligne cependant quelques obstacles de nouvelles opportunités. Des obstacles notamment dans la réduction de l'espace civique nécessaire aux citoyens et aux organisations de la société civile pour participer à la prise de décision; les ressources limitées de l'aide publique au développement et l'évolution du domaine du développement; et les nouvelles opportunités sur le plan budgétaire, réglementaire, technique et éthique pour les opérations menées au niveau mondial en faveur de la transparence.

N.Nd.

PRÉSIDENTIELLE CAMEROUNAISE

Paul Biya candidat à sa propre succession

Le chef de l'Etat, 85 ans dont trente-cinq passés au pouvoir, a annoncé, le 13 juillet, sur Twitter, sa candidature à un septième mandat consécutif à la tête du pays lors de l'élection prévue le 7 octobre.

« *Je serai votre candidat à la prochaine élection présidentielle* », a écrit le président camerounais, se disant « *conscient des défis* » à relever « *ensemble pour un Cameroun encore plus uni, stable et prospère* ».

Le chef de l'Etat a affirmé que sa candidature était une réponse à des « *appels incessants* » de ses « *compatriotes du Cameroun et de la diaspora* ». Depuis plusieurs mois, ses soutiens le présentaient comme le « *candidat naturel* » de la majorité.

D'autres candidats à la présidentielle sont déjà déclarés, parmi lesquels Joshua Osih du Social democratic front, principal parti d'opposition; l'avocat et ancien vice-président de Transparency international, Akere Muna; et le président du parti Mouvement pour la renaissance du Cameroun, Maurice Kam-

to. L'élection présidentielle se déroulera dans un contexte sécuritaire tendu : les incursions du groupe djihadiste nigérian Boko Haram se poursuivent dans le nord du pays, pendant que les deux régions anglophones du nord-ouest et du sud-ouest sont le théâtre d'un conflit meurtrier entre l'armée et des séparatistes radicaux.

Le 12 juillet, le convoi du ministre de la Défense, Joseph Beti Assomo, a été attaqué à Kumba, dans le sud-ouest. Quatre militaires et un journaliste ont été blessés et plusieurs assaillants tués lors de cette attaque.

Depuis fin 2017, des séparatistes armés, éparpillés en divers groupes, s'en prennent sans relâche aux forces de l'ordre et de sécurité mais aussi aux symboles de l'administration comme les fonctionnaires, qu'ils enlèvent, et les écoles, qu'ils incendient.

Dans les deux régions anglophones, les combats sont devenus quasi quotidiens entre militaires, policiers et ces hommes armés. Plus de quatre-vingts membres des forces de sécurité ont perdu la vie depuis le début du conflit.

N.N'G. et l'AFP

TOURISME

La Tanzanie envisage de rendre ses plages plus attrayantes

Le gouvernement a annoncé, le 14 juillet, avoir entamé un processus de mise en place d'une autorité de gestion des plages en vue d'un essor du tourisme balnéaire dans ce pays d'Afrique de l'est.



Le ministre tanzanien des Ressources naturelles et du tourisme, Hamisi Kigwangalla, a indiqué que le tourisme balnéaire fait mieux à Zanzibar qu'en Tanzanie continentale. Lors d'une conférence de presse organisée à Dar es Salaam, la capitale économique du pays, le ministre Kigwangalla a fait remarquer que le tourisme des plages n'était pas développé dans son pays malgré son énorme potentiel. La Tanzanie a décidé d'adopter de fortes stratégies dans le but d'explorer de manière efficace les potentiels disponibles du tourisme

balnéaire afin de stimuler l'économie du pays, a ajouté le ministre. Il a expliqué que l'autorité de gestion des plages serait chargée de gérer et améliorer les conditions de toutes les plages pour attirer davantage de touristes et d'investisseurs. Un rapport publié en juin 2017 montre que l'industrie touristique de la Tanzanie a été l'un des secteurs ayant connu la croissance la plus rapide dans le pays, avec à l'appui des statistiques montrant une hausse du nombre de touristes. Au moins 1,2 million de touristes

ont visité la Tanzanie en 2016 contre 1,1 million en 2015, soit une hausse de 12%, selon le rapport. Les revenus générés par l'industrie touristique se sont élevés à 2,1 milliards de dollars en 2016 contre 1,9 milliard l'année précédente, toujours selon ce document. Le tourisme est devenu la principale source de devises de la Tanzanie depuis 2012, contribuant en moyenne deux milliards de dollars par an, soit 25% de l'ensemble des devises gagnées par le pays, selon les statistiques du gouvernement. **Xinhua**

TROPHÉES DE L'INTÉGRATION ET DE L'EXCELLENCE

La deuxième édition se tient à Fleury-les-Aubrais

L'association Bissetii récompensera les meilleurs membres de la diaspora, personnalités issues de l'immigration qui sont des modèles de partage d'expérience et de facilitation d'intégration.

Les trophées seront attribués, le 21 juillet à Fleury-les-Aubrais / Orléans, aux quatre catégories dédiées à l'intégration et à l'excellence « dans la vie publique socio-culturelle, de l'entreprise, du commerce de proximité et de la vie associative », indiquent les organisateurs. Parmi les nominés, figure le Congolais Gervais Loembe, délégué du préfet du Loiret, sélectionné pour ses actions à « la recherche du bien-être des membres



de la diaspora à qui il appartient d'apporter ce qu'on a et ce qu'on sait faire de mieux en France et vers les pays d'origine respectifs dans le strict respect des lois de la République ». Pour l'association Bissetii, dont les statuts stipulent qu'elle œuvre pour la santé, le développement durable et l'intégration, organiser ces trophées, « c'est de permettre en co-construction avec les personnes issues des migrations de réussir leur intégration en France, depuis la Région-centre, de créer des passerelles pour le retour au pays et d'investir en Afrique », explique-t-on.

Marie Alfred Ngoma

" Enfin au CONGO ! "

Condor

Prenez votre envol !

" SOYEZ LES BIENVENUS ! "

- Qualité, Prix, Service après vente assuré

Camp Clairon, Brazzaville, Congo
en face de la station Puma

05 035 06 06

www.condor.dz

CONGO/UE

Les adieux de Saskia de Lang

L'ambassadrice de l'Union européenne (UE) est arrivée au terme de son mandat après quatre ans de service à Brazzaville. L'heure est au bilan et le 13 juillet, elle a eu un entretien avec la ministre du Plan, Ingrid Ebouka-Babackas.

« Mon séjour au Congo s'inscrit dans une présence de l'Union européenne depuis 1963. J'ai poursuivi les œuvres de mon prédécesseur; avec l'inauguration la semaine dernière du nouveau bâtiment de l'Union européenne. Un moment fort dans les relations entre le Congo et la délégation de l'UE, c'est sur cette note extrêmement positive pour moi que je quitte le Congo », a déclaré Saskia de Lang.

La diplomate européenne se dit heureuse d'avoir contribué de manière « positive » au développement du Congo. Avec l'élaboration d'un nouveau Plan national de développement, le Congo et l'UE retrouvent une référence importante pour la poursuite de leur coopération.

En ce qui concerne le 11^e Fonds européen de développement (FED), les deux

parties ont mis en place des vastes programmes reposant sur trois priorités dont la gouvernance économique, la gouvernance forestière et le développement local. Dans ces trois secteurs, a admis De Lang, il a été élaboré des programmes qui sont en train d'être mis en œuvre en faveur des Petites et moyennes entreprises, du secteur forestier et de l'assainissement dans les localités du pays.

Un important investissement est orienté à la réalisation des travaux du port autonome de Pointe-Noire, en partenariat avec l'Agence française de développement. Ainsi, cette intervention visera le port de pêche afin d'améliorer les conditions des pêcheurs traditionnels.

L'exécution de ce 11^e FED a néanmoins laissé un goût d'inachevé. Le tronçon Kinkala-Mindouli qui figurait dans le plan d'investissement



Ingrid Ebouka-Babackas s'entretenant avec Saskia de Lang (Adiac)

n'a pas pu être finalisé. L'insécurité dans le Pool et le non versement de la contribution congolaise seraient à l'origine de cet échec. « Nous espérons que ce dernier volet sera pris en compte dans le cadre de l'accord avec le Fonds monétaire inter-

national qui est en train d'être finalisé ; c'est important pour l'économie nationale ainsi que pour la population du Pool », a-t-elle souhaité.

Enfin, au plan politique, les relations entre la diplomate européenne et le gouverne-

ment congolais n'étaient pas toujours excellentes. Pendant les tensions électorales de 2016, Brazzaville avait dénoncé le comportement de la représentante de l'UE considéré comme étant « incompatible » avec sa fonction.

Fiacre Kombo

FINANCES ET COMPTABILITÉ

Les comptables du Port autonome de Pointe-Noire formés sur les nouvelles dispositions du système comptable Ohada

Le Port autonome de Pointe-Noire (PAPN) a, à travers le cabinet comptable KPMG, organisé du 4 au 6 juillet 2018, une formation sur les nouvelles dispositions du système comptable Ohada révisé. Au total, plus d'une trentaine de comptables du port ont pris part à cette formation qui va leur permettre de basculer de l'ancien référentiel au nouveau référentiel révisé.

Les comptables du Port autonome de Pointe-Noire sont désormais capables, après cette formation, d'effectuer avec succès la première application du nouvel acte uniforme qui consiste à basculer de l'ancien référentiel au nouveau référentiel révisé pour les entités créées avant la réforme, d'enregistrer avec aisance toutes les opérations courantes et spécifiques conformément à la nouvelle réglementation comptable et enfin de préparer et présenter les états financiers selon le système comptable Ohada (Syscohada) révisé.

Car au cours de cette formation, tous les rudiments nécessaires leur ont été apportés afin de maîtriser l'architecture de ce nouveau référentiel Ohada (Syscohada) révisé. En effet, ce nouveau référentiel comptable est entré en vigueur depuis le 1er janvier 2018 pour les comptes personnels et sociaux des entités.

Et il était donc important pour le PAPN, le plus profond des ports en eau profonde du golfe de Guinée d'outiller ses comptables. Cette



formation a donc permis à ces comptables de mieux comprendre, à travers des exemples, des explications et des cas pratiques, l'ensemble des innovations apportées par ce nouveau système comptable.

Il s'agit, entre autres, du plan comptable général Ohada, du cadre conceptuel, de la structure, du contenu, du fonctionnement des comptes, des opérations, des problèmes spécifiques, de la présentation des états financiers annuels du système normal, de la présentation des états financiers annuels du système minimal de trésorerie, du dispositif comptable relatif aux comptes consolidés et combinés ainsi que de l'analyse et du traitement fiscal des états financiers (réservé aux fiscalistes) et bien d'autres.

Pour Christian D. Migan, expert-comptable, ancien président de la commission de normalisation comptable de l'Ohada (CNC-Ohada) et formateur à ce séminaire, il était important que les comptables du PAPN puissent s'imprégner à leur tour de ce nouveau dispositif, très bénéfique pour leurs opérations de comptabilité. « Aujourd'hui, il y a des comptes appropriés, des systèmes appropriés tout ça pour améliorer la qualité de l'information financière. Le Port autonome de Pointe-Noire a donc réussi à faire former ses comptables, et il aura un appui à faire plus tard pour que la crédibilité soit encore meilleure, non seulement dans le pays et dans la sous-région, mais également à l'international », a-t-il dit.

Au cours de cette formation, Christian D. Migan a indiqué à ces professionnels de la comptabilité, à partir des exercices d'application, le comportement comptable à avoir aussi bien en termes d'organisation que d'écritures comptables, afin de réussir en toute sérénité le passage au nouveau référentiel.

Pour tout dire, l'Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires est une organisation intergouvernementale d'intégration juridique, qui regroupe à ce jour 17 pays africains et reste ouverte à tout État membre de l'Union africaine, voire à tout État non membre de l'Union africaine qui serait invité à y adhérer de commun accord des États membres.

Elle vise à combattre la chute des investissements en Afrique en proposant un cadre juridique commun dans le domaine économique et du droit des affaires. D'où l'importance de cette formation, organisée par le Port autonome de Pointe-Noire via le cabinet KPMG Congo, un cabinet d'audit et de conseils, membre de KPMG International, réseau de cabinets indépendants exerçant dans 152 pays.

Notons que cette formation a permis à ces professionnels de la comptabilité et de la finance de maîtriser l'ensemble des points essentiels pour mener à bien le passage au nouveau référentiel entré en vigueur depuis le 1er janvier 2018.

COOPÉRATION

La représentante de la Banque mondiale favorable à un nouveau plan de partenariat

La nouvelle représentante résidente de l'institution financière mondiale en République du Congo, Korotoumou Ouattara, promet d'investir dans la lutte contre l'extrême pauvreté et la promotion de la croissance partagée.



Korotoumou Ouattara

Le nouveau cadre de partenariat avec le Congo que veut insuffler Korotoumou Ouattara s'inspirera des deux axes stratégiques prioritaires du Plan national de développement (PND) 2018-2022. Ce document de base comprend le développement du capital humain à travers des investissements dans la santé et l'éducation ainsi que le processus de diversification de l'économie nationale dont l'appui au secteur privé.

L'adoption du nouveau PND 2018-2022, selon la nouvelle représentante

en place », a-t-elle indiqué.

Pour sa première rencontre avec les autorités congolaises, la nouvelle représentante du groupe de la BM s'est entretenue, le 16 juillet à Brazzaville, avec la ministre du Plan, de la statistique et de l'intégration régionale, Ingrid Ebouka-Babackas. Au cours de ce bref entretien, les deux personnalités ont surtout souligné le grand potentiel de la coopération Congo/BM. « Nous sommes là pour appuyer le peuple congolais dans son processus de développement », a assuré Korotoumou

autres, les défis qui attendent la remplaçante de Djibrilla Adamou Issa.

L'économiste ivoirienne, Korotoumou Ouattara, mettra à profit sa longue expérience accumulée lors de ses précédents postes en Afrique puis en Asie du sud, en matière de développement du secteur privé, du climat des investissements, de l'inclusion financière y compris la microfinance, le financement du monde rural, des petites et moyennes entreprises ainsi que des assurances, des retraites et pensions et du financement de l'habitat.

En tant que point focal pour le Niger, le Bhoutan, le Sri Lanka et le Bangladesh, Korotoumou Ouattara avait contribué à faire avancer le dialogue avec les autorités et à élargir le portefeuille des activités de la BM dans ces pays.

Avant de rejoindre le groupe de la BM en 1998 en tant qu'économiste du secteur financier dans la région Afrique, elle était auparavant chercheuse à l'Université d'Etat d'Ohio, à Columbus, aux Etats-Unis, où elle a obtenu son doctorat en économie de développement.

Fiacre Kombo

« Nous sommes là pour appuyer le peuple congolais dans son processus de développement »

de la Banque mondiale (BM), est une excellente nouvelle non seulement pour son institution mais également pour toute la population congolaise. « Le PND définit le cadre des actions à mener par le gouvernement pour le développement du Congo. Ce sont aussi ces activités que la BM va appuyer dans son propre cadre de partenariat que nous allons mettre

Ouattara.

La BM est l'un des principaux partenaires techniques et financiers du Congo. En ce moment de crise économique, elle est de plus en plus sollicitée pour les projets de filets sociaux, y compris pour le soutien à la diversification économique, l'appui budgétaire, la réforme macroéconomique et du secteur public. Ce sont, entre

FIBRE OPTIQUE

Une société espagnole veut implémenter la 5 G au Congo

La société Applus va travailler en partenariat avec Congo télécom en vue de la rendre plus compétitive, a assuré son directeur business et de développement Afrique, Matt Stead, le 16 juillet à Brazzaville, à l'issue d'un entretien avec le ministre des Postes, des télécommunications et de l'économie numérique, Léon Juste Ibombo.



Le ministre Léon Juste Ibombo s'entretenant avec les responsables d'Applus/Photo Adiac

Invités par l'Agence pour la promotion des investissements, les responsables de la société Applus ont tenu à échanger avec le ministre en charge des Télécommunications et du numérique pour avoir plus d'informations sur ce secteur, en vue de projeter, dans les meilleurs délais, une collaboration dans le cadre du partenariat public-privé. Applus va notamment investir dans le sous-secteur du numérique où elle entend œuvrer aux côtés de Congo télécom pour assurer l'implémentation de la 5 G dans son réseau, une technologie jusque-là encore non expérimentée au Congo.

« Les investissements dans le secteur des télécommunications au Congo sont astronomiques et l'Etat a besoin des entreprises crédibles pour l'accompagner à implémenter l'écosystème de l'économie numérique. Cette société va aider notre opérateur historique, Congo télécom, à implémenter la 5 G », a précisé le ministre Léon Juste Ibombo.

Hormis le déploiement de la 5 G,

a renchéri le ministre, Applus accompagnera aussi la société publique congolaise dans la desserte de ses services, notamment le déploiement internet haut débit dans les ménages et les entreprises, en vue de la rapprocher des usagers. « Nous sommes spécialisés dans les services mais avons remarqué que le secteur des télécommunications au Congo est encore vierge, c'est pour cela que nous privilégions le secteur du numérique. Nous allons donc travailler avec les experts du ministère des Postes et télécommunications afin de cibler les secteurs d'interventions prioritaires », a précisé le chef de la délégation, Matt Stead. Pour Léon Juste Ibombo, cette intention d'investissement d'Applus intègre bien la stratégie nationale de développement de l'économie numérique planifiée par le gouvernement, dans le cadre du partenariat public-privé.

Applus est implantée dans plus de soixante-dix pays dans le monde et est basée en Afrique du Sud.

Firmin Oyé

Plus de vingt entreprises rivalisent pour la construction du réseau Congo-Cameroun-RCA

Vingt-quatre sociétés locales et internationales ayant récemment soumissionné aux appels d'offres internationaux pour la réalisation du projet visitent actuellement le tracé afin de mesurer l'ampleur des travaux à exécuter sur les deux axes.

Dans le souci de transparence et avant le dépouillement des dossiers de soumission aux appels d'offres, la coordination nationale du projet CAB-Congo, dirigé par Yvon Didier Miehakanda, a organisé, avec les sociétés soumissionnaires, une réunion préparatoire à laquelle a pris part le ministère des Postes, des télécommunications et de l'économie numérique, Léon Juste Ibombo. L'occasion d'informer les partenaires sur le bien-fondé d'une visite de terrain et de se fixer les idées avant toute décision sur les attentes du gouvernement congolais qui a lancé ces appels d'offres. Si les questions de règle générale d'appels d'offres et surtout celles des spécificités concernant la construction d'un réseau en fibre optique ont été abordées, l'opportunité d'une visite de terrain a été saluée par les soumissionnaires.

Dix-sept sociétés ont soumissionné pour la construction des réseaux à fibre optique terrestre et sous fluvial Congo-Cameroun-République centrafricaine (RCA), tandis que sept se sont portées aptes à fournir les équi-

pements de ces réseaux. En moins d'un mois, alors que la soumission des offres n'a pas été bouclée, l'engouement des sociétés dévoilent, selon la coordination du projet Cab-Congo, un écosystème numérique congolais attractif et compétitif. Les dates limites des soumissions, selon le ministre Léon Juste Ibombo, ont été fixées aux 6 et 10 août. Les travaux sont d'une durée de huit mois

et le Cameroun sera construite par voie terrestre via le département de la Sangha.

En trois étapes distinctes, l'édification des deux réseaux concerne les travaux de génie civil, de construction d'un réseau sous-fluvial en fibre optique, à partir de la Sangha, entre le Congo et la RCA, couplés avec la fourniture et la pose sous-fluviale de la fibre et des constructions des sites techniques



Yvon-Didier Miehakanda et les entreprises adjudicatrices (Adiac)

pour l'interconnexion avec le Cameroun et sept mois pour le cordon avec la RCA. Financé par la Banque africaine de développement (BAD), le projet est estimé à 43 658 000 000 millions FCFA soldés à 78,2% par la BAD et 21,8% par le Congo.

L'interconnexion entre le Congo et la RCA se fera par voie fluviale, au nord du pays, notamment dans le département de la Likouala, et celle du Congo

sur l'axe Pokola-Ouesso-Kabo-Bomassa-Bayanga-Salo en RCA. Pour l'interconnexion avec le Cameroun, il s'agit des mêmes travaux y compris ceux de la fourniture et de la pose terrestre de la fibre optique, construction des sites techniques sur l'axe Ouesso-Sembé, Souanké et Ntam à la frontière du Cameroun.

Quentin Loubou



WWF cherche pour le Parc National Ntokou Pikounda:

- Un(e) Assistant(e) Financier & Logistique
 - Un(e) Chargé(e) de liaison communautaire
- Localisation des postes : Parc National Ntokou Pikounda, Département de la Sangha et Cuvette
- Les différents profils de poste recherchés rentrent dans le cadre de la mise en œuvre du programme des activités du WWF pour la cogestion avec l'AC-FAP du Parc National de Ntokou Pikounda. Les activités de ce programme portent entre autres sur l'amélioration de la protection de la faune, l'amélioration des connaissances biologiques et socio-économiques, la conservation communautaire et la gestion durable de la faune et des ressources naturelles dans et en périphérie du Parc.

Candidature

Les candidat (e)s intéressé (e)s sont invité (e)s à soumissionner en envoyant:

- Une lettre de motivation
- Un CV détaillé avec au moins 3 références

Les termes de référence des différents postes sont à retirer au bureau de WWF à Brazzaville, sis Immeuble MTN, 2 avenue de la base, 2ème étage (Carrefour Maya-Maya).

Date limite de soumission des candidatures: 20 Août 2018

IN MEMORIUM

Gaston BOMBO

17 Juillet 2011- 17 juillet 2018, voici sept ans, jour pour jour, que le Seigneur a rappelé à lui notre très cher grand-père, père, grand frère, le nommé Gaston Bombo. La marche irréversible du temps ne pouvant effacer le souvenir et la douleur de la disparition prématurée d'un être cher.

En cette date de triste anniversaire, les enfants Bombo et famille prient tous ce qui l'ont connu et aimé, d'avoir une pensée pieuse en sa mémoire.

Une messe d'action de grâces sera dite en l'église Sainte-Marie de Ouenzé, ce mardi 17 juillet 2018 à 6 h du matin.

Papa Gaston, tes conseils, ta générosité, ton humilité et ton amour pour ton prochain resteront toujours en nous comme référence.

Que ton âme repose en paix.



NÉCROLOGIE



Guy-Gervais Kitina, journaliste rédacteur en chef aux Dépêches de Brazzaville, Bienvenu Nganga (Ya Bobo), les enfants Jean Roger Kitina Kandza, Rufine Kandza, Anasthasie Bantsima, Eva Rachel Biayenda, informent la famille Mpandzou, amis et connaissances du décès de leur père et oncle, Joseph Kitina Kandza, survenu le lundi 9 juillet à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au domicile familial sis 17, rue Moussana, Talangai (Texaco-Tsiémé), sur l'avenue de l'Intendance, au marché Bamako. La date de l'inhumation vous sera communiquée ultérieurement.



LIBRAIRIE
LES MANGUIERS

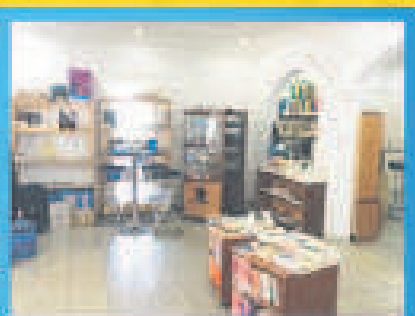
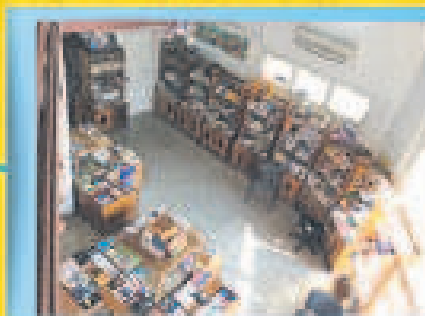
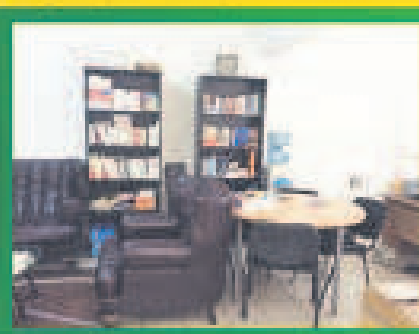
LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Un **Espace de Vente**

Une sélection unique de la
LITTÉRATURE CLASSIQUE

(africaine, française et italienne)

Essais, Romans, Bandes dessinées,
Philosophie, etc.



Un **Espace culturel** Pour vos **Manifestations** :

Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dedicaces
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.



Brazzaville : 84 bd Denis Sassou N'Guesso
Immeuble Les Manguiers (Mpila),
Brazzaville République du Congo

Horaires d'ouverture:

Du lundi au vendredi (9h-17h)
Samedi (9h-15h)



SANTÉ

Le Congo élu à la tête de la Société africaine d'hématologie

À l'issue du neuvième congrès africain sur la pathologie qui s'est achevé le 14 juillet, à Brazzaville, la communauté scientifique africaine a mis en place un nouveau bureau qui sera piloté, pendant deux ans, par le Pr Alexis Eliras Dokékias.

« Nos collègues africains nous ont fait confiance, parce que nous sommes humbles serviteurs. Nous sommes prêts à nous engager pour le développement d'hématologie africaine », a assuré le nouveau président de la Société africaine d'hématologie.

Au cours des travaux, les participants venus de France, de l'Inde, des Etats-Unis et de plusieurs pays africains ont fait le point sur les avancées et les perspectives dans la lutte contre la drépanocytose. Des groupes de travail ont été créés au sein de la Société africaine d'hématologie (la drépanocytose, le traitement du cancer du sang et les maladies hémorragiques).

« Ces groupes ont été constitués pour que, désormais, nous fassions des travaux d'intérêt commun. Dans les années prochaines, on pourra évaluer ce qui a été fait et ce qu'il faut faire pour améliorer notre stratégie de prise en charge des maladies du sang », a expliqué Eliras Dokékias.

Ainsi, le nouveau bureau travaillera en étroite collaboration avec leurs homologues de la Société d'hématologie et d'oncologie anglophone pour aboutir à une société unifiée qui sera créée l'an prochain, au

Ghana. « À partir d'août 2019, une société africaine d'hématologie commune verra le jour: Il n'y aura plus d'Anglophones ni de Francophones. Nous préparons cette transition pour la mise en place d'une société africaine commune afin d'attirer les bailleurs de fonds des sociétés extérieures », a précisé le Pr Alexis Eliras Dokékias.

En effet, les assises de Brazzaville avaient pour objectif de contribuer à l'amélioration de la prise en charge des affections hématologiques en Afrique noire ; de créer un cadre de concertation regroupant les Francophones et les Anglophones dans le diagnostic et la prise en charge des maladies du sang.

En marge des travaux, l'épouse du chef de l'Etat, Antoinette Sassou N'Guesso, a échangé avec le professeur d'hématologie, Nosa Bazuaye, du Nigeria. Les deux personnalités ont évoqué la possibilité de s'inscrire dans un projet de greffe de moelle osseuse pour la drépanocytose au Congo. Signalons qu'au Nigeria, le Pr Nosa Bazuaye a réalisé les premiers greffes de la drépanocytose. Sept patients qui au départ présentaient



Jacqueline Lydia Mikolo délivrant son discours de clôture / crédit photos Adiac

des traits drépanocytaires totaux sont devenus des patients normaux, avec la disparition du gène S.

Antoinette Sassou N'Guesso s'est entretenue également avec le Dr Shishir Seth de l'Inde sur la possibilité de former, à partir d'octobre prochain, les spécialistes africains dont les Congolais dans la chirurgie plastique, orthopédique, cardiaque, etc. Ces formations durent quatre à six semaines.

Pour la ministre de la Santé et de la population, Jacqueline Lydia Mikolo, les défis du neuvième congrès africain d'hématologie ont été à la hauteur des thèmes abor-

dés portant sur la drépanocytose, les cancers du sang, l'hémophilie et la sécurité transfusionnelle. Elle pense qu'il est important que les chercheurs, les professionnels de la santé travaillent à renforcer l'union et la cohésion.

« La barrière linguistique ne peut constituer un frein à l'unité de la recherche et de l'innovation scientifique. Nous, autorités sanitaires, espérons qu'à l'orée de l'année 2020, l'Afrique aura une seule société savante d'hématologie, unifiée et que les chercheurs dans ce domaine pourront ensemble élaborer,

tester et exécuter des stratégies communes dans le diagnostic et les soins en hématologie et oncologie », a souhaité la ministre de la Santé, dans son mot de clôture des travaux.

Ce congrès a, en outre, bénéficié de la participation de l'épouse du chef de l'Etat qui, dans son allocution d'ouverture, a réaffirmé sa volonté de continuer la lutte contre la drépanocytose, les cancers, le paludisme, l'infection à VIH et autres maladies.

Yvette Reine Nzaba

DÉVELOPPEMENT LOCAL

L'initiative «Le Congo que nous voulons» à l'écoute des communautés rurales

L'organisation parrainée par Denis Christel Sassou N'Guesso a échangé, le 14 juillet à Djambala, avec la population venue de tous les districts du département des Plateaux sur la politique agricole et ses enjeux, la décentralisation ainsi que sur l'essor de la culture et l'art, lors d'une conférence participative.

L'objectif visé consiste à amasser les propositions des communautés afin de proposer d'éventuelles réponses à leurs préoccupations.

Pour stimuler les conversations, le coordonnateur de l'initiative «Le Congo que nous voulons», Bersol Exaucé Ngambili Ibam, a demandé aux participants d'être assurés que leurs idées et réflexions participeront à une réflexion profonde sur le développement positif du pays car tout le monde est appelé à apporter la pierre à l'édification du Congo. Il a souligné que pour jeter les bases d'un Congo meilleur, chacun doit agir et entreprendre.

Après les villes de Brazzaville et Pointe-Noire où se sont tenues régulièrement des conférences participatives, la coordination de cette initiative s'est réjouie de l'accueil réservé par les habitants des onze districts du département des Plateaux.

La leçon inaugurale a été développée par le Pr Mukala Kadima-Nzuzi qui a appelé les intellectuels du département des Plateaux à s'inscrire dans le principe de l'innovation et d'établir un distinguo entre les modernités africaine et européenne. « Si la modernité européenne était fondée sur les progrès scientifiques, la modernité africaine, quant à elle, sera la résultante des aspirations de notre propre expérience historique et sociale. L'expérience du passé et celle du présent

se conjuguent pour forger la modernité africaine », a-t-il indiqué.

Il a fait savoir que la souveraineté et l'essor culturel du Congo sont conditionnés par la valorisation de la création artistique, le renforcement de la cohésion, l'encadrement des jeunes à travers des programmes éducatifs et la maîtrise de la connaissance scientifique par les Congolais.

Les communautés ont été favorables

pour la revalorisation des cultures du palmier à huile, du cacao et de la pomme de terre, produits qui ont servi d'efforts de guerre au côté du colonisateur entre les années 1939-1945.

La diversification de l'économie et de l'agriculture du Congo est conditionnée par une politique agricole efficace, la cessation de l'importation des cultures vivrières, la suppression de l'agriculture vivrière, l'existence de véritables structures agricoles et l'application des recommandations de différentes réflexions ainsi que de la création des maisons de culture, foires agricoles et des salons d'expositions.

La ministre de la Promotion de la femme

et de l'intégration de la femme au développement, Bertille Nefer Ingani, a fait partie de la délégation. Développant le thème sur le rôle de la femme dans le développement du pays, elle a souhaité l'amélioration du processus de production des denrées alimentaires locales, la formation des femmes rurales ainsi que la vulgarisation du petit matériel agricole tel le semoir, la pétriceuse, l'éplucheur, le broyeur et autres.

Cette communication a poussé les communautés à suggérer un vaste programme des groupes coopératifs, la création d'un guichet unique du fonds de l'agriculture dans les départements et la facilitation des crédits aux femmes.

« Nous avons un problème de transformation de la farine de manioc. La pasteurisation de ce produit peut nous aider à limiter l'importation de la farine de blé pour la fabrication du pain. Nous proposons la construction des maisons de production de la femme, chargées d'aider ces dernières à l'amélioration de la production des produits locaux », a indiqué la ministre Bertille Nefer Ingani.

Le premier adjoint au maire de la ville de Brazzaville, Guy Marius Okana, était également de la partie. Il a développé, quant à lui, le thème sur la décentralisation au Congo, plaidant pour la réforme de l'élection des dirigeants des conseils départementaux et proposant que ces derniers fassent la vulgarisation de leur projet auprès des citoyens auxquels ils prétendent être élus.

Enfin, le président de la Fondation perspectives d'avenir, Denis Christel Sassou N'Guesso, a expliqué les points focaux de son ouvrage intitulé « Ce que je crois », dans lequel il invite les Congolais à investir dans l'agriculture, la culture, l'art, le mieux vivre ensemble, les formations qualifiantes, la transformation sociale et l'investissement dans la jeunesse, capital humain essentiel au développement.

Il a promis également de faire siennes les doléances des communautés sur la prise en compte et l'insertion sociale de la personne handicapée.

Rappelons que l'initiative «Le Congo que nous voulons» est une plate-forme d'échanges d'idées et d'expressions qui incite les Congolais à exprimer librement leurs vœux.

Fortuné Ibara



Denis Christel Sassou N'Guesso appréciant la production agricole locale (Adiac)



LE COURRIER DE KINSHASA

www.lesdepechesdebrazzaville.com

BON PLAN! RECRUTEMENT



Distribuez nos produits & Gagnez de l'argent

FILLES JEUNES ET DYNAMIQUES rejoignez notre équipe marketing



+243.856.43.6723

immeuble ex FORESCOM, 1er niveau
Avenue des Douanes n°4
Kinshasa, Gombe - RDC

FORCE PUBLIQUE

Une rencontre de planification de l'exercice « Obangame express »

La capitale économique du Congo abrite, du 16 au 19 juillet, une conférence initiale dans le cadre des préparatifs de l'exercice de l'édition 2019.

Les assises se tiennent en présence du capitaine de vaisseau René Nganongo, chef d'état-major de la marine nationale, du général Jean Olessongo Ondaye, d'Alexandre Honoré Paka et de Tood Haskell, respectivement commandant de la zone militaire de défense n°1, préfet du département de Pointe-Noire, et ambassadeur des Etats-Unis en République du Congo.

Ouvrant officiellement les travaux de ces retrouvailles, le capitaine de vaisseau René Nganongo a expliqué que le lancement de ce premier rendez-vous majeur, prélude au prochain exercice « Obangame Express » 2019, est une opportunité supplémentaire pour éveiller la conscience de chacun sur le fait que les menaces sont toujours présentes dans le golfe de Guinée. Il s'agit d'insister sur le fait que, de plus en



Photo de famille après l'ouverture des travaux/Adiac

plus, les forces de défense et de sécurité, les forces navales des pays du golfe de Guinée sont engagées au quotidien dans les opérations liées à la sécurité et la sûreté maritimes. Le panel des actions couvre le champ de l'action de l'État en mer. Dans cette perspective, une meilleure coopération inter-administrations restera le socle de la gouvernance sécuritaire des espaces maritimes des pays du

golfe de Guinée. « Chers planificateurs, vous êtes suffisamment outillés dans l'art de la planification pour que nous escomptions des résultats à la hauteur des attentes de nos décideurs. Nos perspectives sont que vous proposiez un concept général d'exercice qui devrait prendre en compte la nécessité d'un partage d'informations effectif pour une meilleure connais-

sance de nos espaces maritimes à protéger, à sécuriser et à défendre... », a-t-il déclaré. Pour sa part, le général Jean Olessongo Ondaye a rappelé que c'est pour une première fois, en dix ans d'existence de cet exercice, que la République du Congo, à travers la ville de Pointe-Noire, abrite une des conférences de cet exercice multinational consacré à la sécurité et à la sûreté maritimes.

« Ceci, juste quelques mois après le déroulement réussi des exercices du cycle 2018. Cycle qui a connu la participation active de tous les acteurs liés par l'action de l'État en mer dont le débriefing national s'est tenu le 6 juin dernier sous la direction du chef d'état-major général des Forces armées congolaises », a-t-il indiqué.

Le préfet de Pointe-Noire s'est dit, quant à lui, convaincu que la version 2019 de cet exercice permettra l'identification des pays participants, la collecte des offres des forces et des matériels à engager et l'ébauche des scénarii possibles à jouer. L'ambassadeur des États-Unis pense, pour sa part, que pour garantir le succès de l'édition 2019 de l'exercice Obangame express, l'on devrait s'assurer que tous les partenaires travaillent ensemble pour contrer les menaces de piraterie, de pêche illégale, de migration illégale, de pollution marine, de contrebande de drogue et de trafic d'armes.

Séverin Ibara

FORMATION

Le PDCE poursuit l'enrôlement des candidats

Les jeunes vulnérables de 16 à 30 ans vivant à Pointe-Noire et dans sa périphérie continuent d'être accueillis dans les centres de collecte de candidatures ouverts à cet effet depuis le 13 juillet.

Munis d'une copie d'acte de naissance ou de la pièce nationale d'identité et de l'attestation de niveau, les candidats sont reçus dans les centres installés pour la circonstance où se déroulent les opérations d'enrôlement des candidats aux formations gratuites du Projet de développement des compétences pour l'employabilité (PDCE). Il s'agit de la mairie de Mongo Mpoukou, le Cefa des métiers de services (derrière l'Institut technique Thomas-Sankara), le centre de formation des salésiennes Madre Morano (derrière le lycée de Mpaka). Une fois sélectionnés, les jeunes vont suivre des formations gratuites et le projet leur versera une prime de transport. Une assurance scolaire est souscrite pour eux et un équipement individuel leur est doté. Les formations offertes concernent, entre autres, la soudure, la menuiserie, la mécanique auto, la cuisine.

Le projet vise à promouvoir l'acquisition par les jeunes des compétences à l'emploi et à l'entrepreneuriat en vue de leur insertion sur le marché du travail, augmenter des revenus et contribuer à l'éradication de l'extrême pauvreté des familles démunies. Pour ses initiateurs, c'est une manière de réduire significativement le déficit en formation qualifiante dans le pays, en mettant à la disposition des jeunes toutes les informations sur les opportunités offertes par le gouvernement à travers le PDCE devant contribuer à améliorer leur chance d'accéder à un emploi. Ce qui fait du projet « une école de seconde chance pour les jeunes désœuvrés et déscolarisés ». Ainsi, le PDCE entend améliorer les résultats par l'intégration des nouvelles filières de formation, l'implication des établissements publics, Cefa, lycées professionnels, lycées techniques, Agri Congo dans la formation des jeunes et l'augmentation du nombre des prestataires privés. Le PDCE, cofinancé par le gouvernement congolais et la Banque mondiale, a pour objectif de promouvoir l'acquisition et le renforcement des compétences à l'emploi et à l'entrepreneuriat pour les jeunes vulnérables de Brazzaville et Pointe-Noire. Notons que les opérations d'enrôlement prendront fin le 22 juillet.

Hervé Brice Mampouya

HANDBALL

L'AS Cheminots dames et Patronage messieurs, champions de Pointe-Noire

La Ligue départementale de la discipline a honoré, le 15 juillet au stade Enrico Mattei, ses meilleures équipes seniors et juniors à l'occasion de la cérémonie de clôture de son championnat, en présence du directeur départemental des Sports et de l'éducation physique, Joseph Ndinga Biangou.

Le championnat départemental de handball s'est déroulé trois mois durant en aller/retour dans toutes les catégories. Il a opposé entre elles, du 8 avril au 15 juillet, cinq équipes masculines et cinq autres féminines en catégorie seniors ainsi que quatre équipes en juniors messieurs.

Chez les dames, la palme d'or a été remportée par l'AS Cheminots qui a détrôné Patronage Sainte-Anne, plus de dix ans après. Six fois de suite champion de Pointe-Noire, Patronage se contente de la troisième place du podium, derrière Banco.

En version masculine, Patronage a sauvé l'honneur du club en conservant son fauteuil remporté depuis six ans. Cette équipe est talonnée par Munisport. Là aussi, la hiérarchie n'a pas été respectée. Les Cheminots, dauphins de Patronage des dernières années, sont descendus plus bas en chutant sur deux marches. Ils seront les grands absents du rendez-vous national prévu du 29 juillet au 10 août Brazzaville. La Ligue de Pointe-Noire sera représentée par six équipes dont trois chez les messieurs et trois autres des dames. Dans la catégorie junior, CTAHB a cédé sa place à NA-Sport. L'ex-champion départemental a joué avec un effectif diminué en raison de l'absence des plusieurs titulaires qui étaient en déplacement pour des examens d'Etat, a indiqué son entraîneur, Phileas Sita.

La Ligue a récompensé les trois meilleures équipes de chaque catégorie et les meilleurs buteurs. Les diplômes de participation ont été remis à toutes les équipes et les diplômes d'honneur aux meilleurs en-

cadreurs. En catégorie juniors, le trophée du meilleur buteur a été décerné à Klor Kouba, 51 buts; en seniors dames à Picka, 73 buts; et en seniors messieurs à Yoka, 90 buts. De même, la vétérane Eyenga (51ans), ancienne gardienne de but de l'AS Cheminots revenue en fin de saison pour sauver son équipe en détresse, a été aussi récompensée par un trophée. Au nom du président de la Ligue, le premier vice-président, Fulgence-François Kimbouala, a remercié les autorités départementales et nationales de leur soutien multiforme à la réussite de ce championnat. « La Ligue de Pointe-Noire vise toujours plus haut et plus loin pour la satisfaction de nos sportifs, nos dirigeants, nos collaborateurs, nos sponsors et notre environnement », a-t-il dit.

Clôturant le championnat, le directeur départemental des Sports a vivement félicité les dirigeants de la Ligue et des clubs pour la réussite de la compétition ainsi que les sportifs qui se sont affrontés dans le respect des lois et règlements de handball, dans la discipline et le fair-play. « Je suis convaincu que les résultats ici présentés sont ceux acquis à cet effet et les équipes qualifiées défendront avec honneur le flambeau de notre département au championnat national », a déclaré Joseph Ndinga Biangou. Classement général par catégorie à l'issue de la compétition

Seniors dames

1^{er}, AS Cheminos, 2^e Banco, 3^e Patronage, 4^e Atlantic, 5^e Tié-Tié sport

Seniors messieurs

1^{er} Patronage, 2^e Munisport, 3^e Asoc, 4^e AS Cheminots, 5^e CTAHB

Juniors messieurs

1^{er} NA Sport, 2^e CTAHB, 3^e AS Cheminots et 4^e Asoc

Charlem Léa Legnoki

COUPE DU CONGO DE FOOTBALL

Les demi-finales programmées pour le 26 juillet

Les Diables noirs affronteront, au stade Alphonse-Massamba-Débat, l'Athlétic club Léopards de Dolisie en match aller pendant que l'autre rencontre mettra aux prises, le même jour, à Pointe-Noire, La Mancha à l'As Otoho.

Les Diables noirs ont dominé, le 15 juillet, au stade Alphonse-Massamba-Débat, l'AS Cheminots sur un score de 2-1 lors de la manche retour. Au match aller, les deux formations avaient fait jeu égal 0-0.

Ils rejoignent les Léopards de Dolisie qui avaient éliminé, le 12 juillet à Madingou, le Club athlétique renaissance aiglons 2-0 après un nul blanc à Brazzaville. Les deux équipes vont se croiser en demi-finale dans

un match qui pourrait prendre les allures d'une revanche pour les Léopards. Après s'être inclinés lourdement 0-6 à Brazzaville lors de la 18^e journée, les Fauves du Niari auront à cœur l'envie de confirmer que cette débâcle n'était qu'un incident de parcours. Sur le papier, les jaune et noir partent avec les faveurs des pronostics. Les résultats des deux dernières

confrontations au championnat plaident en faveur des Diablotins qui collectionnent deux victoires sur deux. Ce n'est pas pourtant la première fois que les deux équipes se retrouvent à cette étape de la compétition. En 2014, les Diables noirs avaient éliminé l'AC Léopards en demi-finale (1-0 à Brazzaville puis 1-1 à Dolisie). Outre les demi-finales, les deux forma-

tions ont été les plus régulières dans les finales de la Coupe du Congo. Elles se sont affrontées à quatre reprises avec pour bilan deux victoires partout (2012 et 2015 pour les Diables noirs puis 2011 et 2013 pour les Fauves du Niari).

L'autre demi-finale opposera, au Complexe sportif de Pointe-Noire, La Mancha à l'AS Otoho. C'est la première fois que les deux équipes se croisent à cette étape de la compétition. La Mancha a éliminé l'Etoile du Congo après avoir arraché un nul de 2-2, le dimanche au stade Alphonse-Massamba-Débat. Au match aller disputé à Pointe-Noire, les Stelliens avaient courbé l'échine 1-2. L'AS Otoho a validé sa qualification devant l'Interclub en le dominant à Brazzaville 3-0. À l'aller, le score était de 3-1 en faveur de l'AS Otoho. Les matches retour des demi-finales de la Coupe du Congo se joueront le 5 août.

James Golden Eloué



Les Diables noirs/Adiac



Les Léopards de Dolisie/Adiac

OLYMPIADE 2017-2020

Le partenariat ministère-fédérations recadré

Le ministre des Sports et de l'éducation physique, Hugues Ngouélondélé, a publié une circulaire fixant les modalités de travail entre le département dont il a la charge et les fédérations sportives nationales à partir de la prochaine saison sportive.



Le directeur général des Sports donnant lecture de la circulaire/Adiac

Le document signé par le ministre des Sports souligne que les aspects liés au partenariat entre la tutelle et les fédérations concernent exclusivement les activités à caractère national ayant trait à l'acquisition du matériel sportif, la vulgarisation, la formation et l'organisation des compétitions nationales.

La période du déroulement des saisons sportives de l'olympiade 2017-2020 est fixée du 1^{er} octobre au 31 août. La transition entre deux saisons se fera du 1^{er} au 30 septembre. Les visites médicales pré-saison sportive sont obligatoires et se feront dans les centres agréés par l'Etat un mois avant le début de la saison.

Par ailleurs, les fédérations sont tenues de déposer à la direction générale des Sports leurs programmes d'activités deux semaines avant le coup d'envoi de la saison. « L'obligation est faite à chaque fédération d'organiser sa discipline dans toutes les catégories d'âges », a insisté le directeur général des Sports, Merlin Brice Lépébé, donnant lecture de la circulaire devant la presse sportive nationale. Aussi, aucune assistance financière, matérielle et technique du ministère en charge des Sports ne sera accordée à une fédération pour une activité non programmée. Toute activité programmée et réalisée par une fédération fera l'objet d'un rapport à déposer deux semaines maximum à la direction générale des Sports.

À la fin de chaque saison sportive, les fédérations seront évaluées sur la base de plusieurs critères, notamment le nombre de ligues opérationnelles, les activités liées à la vulgarisation réalisées sur toute l'étendue du territoire national, le nombre d'athlètes, entraîneurs, arbitres et autres officiels techniques formés, le nombre de compétitions départementales, interdépartementales et nationales organisées par catégorie.

Rominique Makaya

BOXE

La DGSP championne de Brazzaville

Avec leur six médailles d'or, les boxeurs du club de la sécurité présidentielle ont dominé les championnats départementaux qui se sont disputés du 9 au 13 juillet, au gymnase Henri-Elendé, devant l'Interclub et Dynamique.

La Ligue de Boxe de Brazzaville avait fait de la relance des compétitions l'une de ses priorités. Maintenant, elle peut s'estimer heureuse d'avoir amené le bateau à bon port. Au terme de cinq jours de compétition, elle a consacré quinze boxeurs champions de Brazzaville dans leur catégorie respective.

Les boxeurs de la Direction générale de la sécurité présidentielle (DGSP) ont été les meilleurs puisqu'ils ont été les seuls à gagner six médailles d'or, une d'argent et une de bronze. Ils sont suivis par ceux d'Interclub qui ont remporté deux médailles d'or, deux d'argent et deux de bronze. Le club Dynamique complète le podium avec deux médailles d'or et une d'argent. Le club Mangouélé a échoué au pied du podium avec deux médailles d'or devant les Lionceaux une médaille d'or, deux d'argent et cinq de bronze. EPB, Kassombo et Maxi ont complété la liste des clubs ayant gagné au moins une médaille d'or sans pouvoir occuper le meilleur rang.

À l'issue de la compétition, Elias Mfoudi, le président de la Ligue de Brazzaville, a défini les priorités. « Nous avons une projection. Nous devons aller à



L'Inter et Dynamique sur le podium/Adiac

Pointe-Noire pour participer à une compétition inter-ligues. C'était prévu au mois de juillet. Le championnat de Pointe-Noire se tiendra d'ici à deux semaines. Nous attendons qu'il qualifie aussi les boxeurs comme nous l'avons fait. A partir de là, nous irons à Pointe-Noire pour affronter ceux de là-bas », a souligné le président de la Ligue, avant de révéler que sa structure a l'ambition d'organiser la coupe de Brazzaville, le 3 octobre, jour de l'anniversaire de cette ville.

La liste de quelques champions
Estony Etou (DGSP), vainqueur dans la catégorie juniors mi-mouche- 49 kg. Norvy Balepo (DGSP), champion dans la

catégorie mouche -52 kg (seniors). Julfred Senga (DGSP), champion dans les lourds 91 kg. Bem Rochelvy (DGSP), champion dans mi-lourd 81 kg (juniors). Tsoni Icha, champion mi lourd -81kg (seniors). Noel Degbia (Inter), champion dans les moyens 75 kg. Excellent Mbolo (Inter), champion dans les légers 60 kg (seniors). Oyo Ngambou (Dynamique), champion dans super légers 64 kg (junior). Mberi Makosso, champion dans les mi-moyens 69 kg (Junior). François Mounzé (Mangouélé), champion dans les mi-moyens 69 kg (juniors). Jacson Madecard (Mangouélé), champion dans mi-moyens 75 kg (seniors)...

J.G.E.